

S.A.E. - Mission de la recherche
A.T.P. - Socio-économie des transports

LES MOUVEMENTS D'OPPOSANTS AUX DECISIONS
D'IMPLANTATION D'AEROPORTS
ET DE LA LIGNE NOUVELLE DU T.G.V.

Jean-Marie CHARON

Mars 1979



Décision d'aide
No 77 7 1685

ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT
EN URBANISME (A.R.D.U. loi 1901)

Institut d'Urbanisme de l'Académie de Paris - UNIVERSITE de PARIS VIII
Route de la Tourelle - 75012 PARIS

SOMMAIRE

Introduction.....	1
I . <u>MONOGRAPHIES DES SIX MOUVEMENTS D'OPPOSITION A DES AEROPORTS ET A LA LIGNE NOUVELLE DU TGV</u>	4
1.1. Vaumeilh - Sisteron	4
1.2. Toussus le Noble	10
1.3. Notre Dame des Landes	16
1.4. Louvigny Saint Jure	22
1.5. Rouen - Boos	25
1.6. Yonne - TGV	28
II. <u>DEUX TYPES DE MOUVEMENTS D'OPPOSANTS</u>	35
2.1. Les mouvements globalisants	35
2.11. Des mouvements qui reposent sur des militants	35
2.111. Qu'entend-on par militants ?	35
2.112. Qui sont les militants ?	36
2.113. Des "noyaux" et des "leaders"	36
2.114. Une dynamique noyau-militant- population riveraine	37
2.12. Une problématique : la globalisation	38
2.121. La nécessité de globaliser	38
2.122. Des mouvements qui partent de la contradiction Etat-Société civile	38
2.123. Imposer la société civile en la constituant en intérêt général	42
2.124. L'intérêt général est défini à partir d'une approche de la réali- té sociale	44
2.125. Des contre propositions et des al- ternatives qui font de la société civile l'intérêt général	51
2.126. Situer la problématique Etat-Société civile vis-à-vis des différents ac- teurs sociaux	54
2.13. La pratique, le modèle militant	
2.131. Sérieux et connaissances techniques (les dossiers)	62
2.132. Le rapport pédagogique	63
2.133. Une recherche de l'originalité et de la nouveauté	63
2.134. Des minorités agissantes	64
2.135. Violence - non violence	64

2.136. Les interlocuteurs et les cibles de la pratique.....	65
2.137. Les initiatives	66
2.14. Des organisations autonomes.....	68
2.2. Les mouvements traditionnels	70
2.21. Des mouvements qui reposent sur des notables ...	70
2.211. Qu'entend-on par notables ?.....	70
2.212. Questions posées par la présence de notables dans les mouvements opposants ...	72
2.22. La problématique des mouvements tradition- nels : le système notabiliaire	74
2.221. Pour les mouvements traditionnels c'est la conception du rôle de nota- ble qui définit la problématique.....	75
2.222. Une approche personnelle	75
2.223. Une conception de la fonction d'élus qui les constitue en acteur et en catégorie sociale	77
2.224. L'intervention des notables s'opère vis-à-vis du gouvernement.....	78
2.225. Une population riveraine qui adhère à l'action des notables	79
2.226. Chaque opposition est conçue comme un cas particulier	80
2.23. La pratique des mouvements traditionnels confirme et renforce le rôle des notables.....	82
2.231. Interventions et négociations direc- tes avec l'Etat	82
2.232. Des dossiers pour négocier	82
2.233. La préférence des procédures insti- tutionnelles	82
2.234. Une adhésion par des méthodes propa- gandistes	83
2.235. Les initiatives des mouvements tradi- tionnels	84
2.24. Des organisations qui donnent tout pouvoir aux notables.	84
 <u>III. LE CONFLIT POUR L'HEGEMONIE ENTRE CES DEUX TYPES DE</u>	
<u>MOUVEMENTS D'OPPOSANTS</u>	86
3.1. La composante globalisante est hégémonique	86
3.11. Louvigny Saint Jure	87
3.12. Rouen-Boos.....	88
3.13. Notre Dame des Landes.....	90
3.2. La composante globalisante, et une composante tra- ditionnelle est regroupée dans une association :	
Vaumeilh	97
3.21. L'hégémonie de la composante globalisante	97
3.22. La composante traditionnelle exprime d'abord son refus du mouvement globalisant.....	100

3.3.	Les deux composantes s'affrontent et réalisent des compromis : Toussus le Noble	101
3.31.	Succès et échecs de la composante globalisante	101
3.32.	Une composante traditionnelle qui monopolise et contrôle certaines phases du conflit	105
3.4.	La composante traditionnelle est hégémonique : Yonne	107
3.41.	Une hégémonie jamais remise en cause	107
3.42.	Une composante globalisante qui ne parvient pas à s'imposer	109
IV.	<u>LES MOUVEMENTS D'OPPOSANTS NE SONT PAS DES "NOUVEAUX MOUVEMENTS SOCIAUX"</u>	111
4.1.	Les mouvements traditionnels expriment un phénomène d'adaptation du système notabiliaire	111
4.2.	Les mouvements globalisants interviennent sur le social	115
4.21.	Des produits de la conjoncture	115
4.22.	Le champ désigné par les transformations structurelles du système social	116
V.	<u>RUPTURE DU CONSENSUS ET CRISE SOCIALE</u>	119
5.1.	Le consensus autour du modèle Croissance-Progrès	119
5.2.	La crise du modèle Croissance-Progrès s'exprime dans les pratiques dominantes comme dans celles des classes dominées et des mouvements politico-idéologiques	126
5.21.	Importance du phénomène de crise	126
5.22.	La crise du consensus au sein des classes dominantes : le Club de Rome	127
5.23.	La crise du consensus se traduit par des clivages au sein du mouvement ouvrier	128
5.24.	Les mouvements de la crise du consensus	129
5.25.	Les mouvements d'opposants et la crise du consensus	132
VI.	<u>ETAT ET CRISE DE LEGITIMITE</u>	134
6.1.	Evolution structurelle de l'Etat	134
6.11.	Elargissement du rôle de l'Etat	134
6.12.	Un Etat moins homogène	138
6.2.	Le poids de la conjoncture de crise	139
6.21.	Y a-t-il réorientation ou mutation de l'Etat? ...	139
6.211.	Réorientation de l'aménagement du territoire	139
6.212.	Une révision du rapport appareil d'Etat - Pouvoir local	141
6.22.	La crise de légitimité	143
6.221.	L'incapacité à juguler la crise économique	143

6.222. La crise du consensus sape la légitimité de l'Etat	144
6.223. La crise de légitimité des méthodes de l'Etat	144
6.224. L'intervention de l'Etat sur le social deviendrait illégitime	145
<u>VII. MOUVEMENTS D'OPPOSANTS ET CLASSES SOCIALES</u>	146
7.1. Les nouvelles couches moyennes	146
7.11. Définition des nouvelles couches moyennes	146
7.12. Perte de privilèges sur le plan de la consommation collective ?	149
7.121. La conquête d'un territoire	150
7.122. La décision d'équipement perturbe l'investissement du territoire	151
7.123. L'atteinte au territoire vécue comme trahison	151
7.13. Réactivation de la contradiction Savoir-Pouvoir	152
7.131. La contestation du "Pouvoir"	153
7.132. Gagner du pouvoir ou prendre le Pouvoir ,	154
7.133. La prétention à la compétence	155
7.14. La crise et son dépassement	157
7.141. Des révélateurs de la crise sociale	157
7.142. Le rejet du modèle Croissance-Progress	157
7.143. Approfondir la crise de légitimité de l'Etat	158
7.144. Quel dépassement de la crise ?	159
7.2. La petite et moyenne paysannerie moderniste	159
7.21. Définition de la petite et moyenne paysannerie moderniste	160
7.22. Outil de travail et territoire	166
7.221. La terre-outil de travail	166
7.222. Reconstituer un territoire	167
7.23. Vulnérabilité de la petite et moyenne paysannerie moderniste	168
7.24. La modernisation est le fruit d'un effort important	170
7.25. Les caractéristiques de la paysannerie moderniste conduisent à une forme spécifique d'opposition	171
7.251. Une compétence qui entraîne un nouveau rapport au savoir	171
7.252 L'initiation à l'économie et à la production capitaliste	171
7.253. La familiarisation à l'action de l'Etat.	172
7.26. La paysannerie moderniste et la crise	173

7.261. L'accentuation de la vulnérabilité	173
7.262. La sensibilité à la crise du consensus.....	173
7.263. La crise de légitimité.....	173
7.264. La rencontre d'autres forces sociales et des mouvements politico-idéologi- ques	174
7.27. Coupure avec la paysannerie traditionnelle et convergence avec les nouvelles couches moyennes	174
7.3. La petite et moyenne paysannerie traditionnelle.....	176
7.31. Qu'est-ce que la paysannerie traditionnelle ? ...	176
7.32. La conscience d'une fin prochaine	178
7.33. Le fatalisme	178
7.34. La confiance dans les notables	179
7.35. L'impossibles alliance avec les militants.....	179
7.4. La grande paysannerie	180
7.41. Qu'est-ce que la grande paysannerie ?	180
7.42. Le patrimoine et l'unité de production	182
7.43. La défiance vis à vis de l'Etat et de l'Ur- bain	183
7.44. Les notables et l'unité paysanne	184
7.45. La crise	184
7.5. La bourgeoisie moyenne	185
7.51. Ce que l'on entend par bourgeoisie moyenne	185
7.52. Patrimoine et qualité de la vie	186
7.53. L'esthétique de la nature et du site	187
7.54. Reproduction sociale	188
7.55. Les notables et le pouvoir local	189
7.56. La crise	189
<u>CONCLUSION.</u>	191
<u>BIBLIOGRAPHIE.</u>	204

AVANT-PROPOS

La première phase de cette recherche financée par la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique dans le cadre de l'Action Thématique Programmée : Socio-économie des Transports s'est déroulée durant l'année 1978. Outre le travail de Jean Marie Charon au sein de l'ARDU, Julien Brunn a participé à l'enquête sur Notre Dame des Landes, alors que Catherine Cointet et Jacques Matinet collaboraient au travail sur Vaumeilh Sisteron.

Nous voulons formuler deux séries de remerciements, d'abord à tous les militants et responsables d'associations ou de mouvements qui se sont montrés particulièrement disponibles à notre démarche de recherche ; ensuite à Maurice Imbert, Alexandre Nicolon, Michel Marie et Eddy Cherki, qui tout au long de cette phase ont bien voulu discuter et conseiller ce travail.

INTRODUCTION

Le présent rapport est le résultat de la première phase d'une recherche entreprise pour l'ATP socio-économie des transports, consistant dans "l'analyse des réactions à des décisions d'infrastructures de transports". On se fixait pour premier objectif d'étudier plusieurs enjeux constitués par des décisions d'aéroports et de ligne nouvelle de transport ferré TGV. L'ampleur du travail et la richesse de l'objet ont conduit à centrer d'abord la démarche sur ce que l'on qualifie pour l'instant de "mouvements d'opposants". Deux autres phases doivent par la suite, en plus de l'analyse d'enjeux concernant des autoroutes interurbaines, permettre d'une part de situer ces mouvements d'opposants vis-à-vis d'autres processus d'opposition à des décisions d'infrastructures, tels que barrages, centrales nucléaires .., et vis-à-vis de mouvements politico idéologiques, vis-à-vis desquels se posent des problèmes d'articulations complexes (mouvements écologiques, nationalistes, consuméristes), d'autre part de préciser les attitudes, les conceptions, les pratiques, des principaux acteurs (administrations, assemblées élues ...) qui se trouvent confrontés à des mouvements d'opposants à propos de ces décisions d'infrastructures.

La préenquête devait permettre de mettre rapidement en évidence l'existence de très nombreux mouvements d'opposants à des décisions d'aéroports à partir du début des années 70. En revanche, la SNCF n'ayant jusqu'à présent décidé la réalisation que d'une ligne à grande vitesse, notre recherche était limitée à l'opposition qui s'y est manifestée de 1973 jusqu'à aujourd'hui. Deux problèmes se sont posés alors. Pour les enjeux concernant des aéroports, un choix devait être effectué, quant à la ligne nouvelle du TGV, elle présentait la difficulté de s'étendre sur plus de 400 km, avec des réalités très différentes, tant du point de vue des contextes locaux, que de celui de l'intensité des oppositions.

La démarche retenue alors pour les aéroports consista à distinguer deux enjeux particulièrement riches étudiés de manière approfondie, d'un ensemble d'autres oppositions ayant valeur de test et abordé avec une procédure plus légère. Voulant faire jouer des variables aussi importantes que population urbaine ou rurale, régions, couches et classes sociales mobilisées, pratiques, formes d'organisation, type d'équipements..., on fut conduit à l'analyse systématique des oppositions à l'aéroport d'affaire de Toussus-le-Noble et à l'aéroport de Vaumeilh (dit de Sisteiron-Thèze) et à retenir comme tests les enjeux autour des projets de Rouen-Boos, Louvigny Saint Jure et Notre Dame des Landes. La recherche

sur l'opposition à la ligne nouvelle du TGV, Paris-Lyon, se centra sur une analyse approfondie sur le département de l'Yonne.

Le projet initial entendait rendre compte d'un nombre important d'hypothèses telles que le rapport à l'usage, les connotations symboliques de chaque moyen de transport pour les différentes classes sociales, le rôle, l'influence ... de mouvements tels que syndicaux, politiques, écologiques, nationalistes et, surtout, l'articulation de la sensibilité aux modifications des conditions de vie et conjoncture de crise. Il s'avéra que seule la dernière pourrait être réellement analysée dès cette première phase et que l'on pouvait la compléter d'une hypothèse sur l'émergence éventuelle d'un mouvement social propre, ou d'un élément d'un mouvement social plus large. Implicitement et sans que cela n'implique de notre part une problématique identique, nous nous rapprochions de l'objet de recherche que poursuit depuis quelques années l'équipe de Alain Touraine (1). L'hypothèse d'un type de mouvement unique butta sur l'existence, d'au moins deux types de mouvements dont les problématiques, les pratiques, les formes d'organisation, la composition sociale..., s'avèrent très différentes, même si certaines caractéristiques formelles communes pouvaient masquer un temps cette réalité. C'est en centrant l'analyse sur ce qui pouvait permettre d'expliquer l'existence de ces deux types de mouvements, que l'on fut conduit à retenir comme hypothèse que les mouvements d'opposants renvoyaient, sous deux formes spécifiques, à des contradictions qui se situaient dans le rapport Etat-société civile et non au niveau des rapports sociaux de production. Le fait que l'un des types de mouvements soit composé d'acteurs sociaux dont l'apparition est propre à la phase la plus récente du mode de production et que l'autre, au contraire, repose sur des acteurs sociaux traditionnels nous conduit alors à poser que l'enjeu principal est bien celui qui se situe au niveau d'une crise du social, les uns s'investissant dans un dépassement de celle-ci, voire la recherche d'une forme originale, nouvelle de social, les autres dans une conservation de celui qui existait, ou dans une tentative d'adaptation de celui-ci aux conditions nouvelles.

Il ne s'agit pas pour nous de postuler que de tels enjeux se substitueraient aux enjeux de classes, mais plutôt de constater que des enjeux transversaux se développent à la faveur d'une conjoncture de crise spécifique. La question du rapport entre ces deux types d'enjeux ne pouvant pas pour l'instant être beaucoup étudiée dans la mesure où le phénomène qui est étudié ici apparaît trop récent.

L'analyse de tels mouvements implique ainsi qu'ils soient situés tout autant vis-à-vis des grandes caractéristiques de la conjoncture qu'à celle des rapports de classes. C'est pourquoi nous avons retenu d'exposer successivement les résultats d'une première phase, marquée profondément par le poids du travail empirique, de la manière suivante : a) une présentation monographique de chacun des enjeux ; b) une présentation détaillée des deux types de mouvements ; c) une analyse de la situation qui prévaut entre ces deux types de mouvements pour les différents

enjeux retenus ; d) une analyse de ce type de mouvement au regard de la question de l'émergence d'un mouvement social éventuel ; e) l'analyse des implications de ce que l'on appelle ici la rupture du consensus autour du modèle Croissance-Progrès ; f) la recherche de l'articulation de ces mouvements avec l'existence d'une forme d'Etat et d'une crise de légitimité de celle-ci ; g) une étude du rôle spécifique des différents acteurs sociaux concernés.

I - MONOGRAPHIE DES SIX MOUVEMENTS D'OPPOSITION A DES AEROPORTS ET A
LA LIGNE NOUVELLE DU T.G.V.

I.1. Vaumeilh-Sisteron

I.1.1. Le contexte local

Vaumeilh se trouve situé dans les Alpes de Haute Provence, un département qui connaît depuis un siècle un déclin régulier, tant sur le plan démographique que sur celui des principales activités dont il était le siège : économiques, culturelles, sociales, etc.. Plus précisément, il s'agit du Val de Durance à proximité de Sisteron, un secteur qui a été profondément transformé par des ouvrages hydro-électriques importants. Ceux-ci ont permis le développement de méthodes culturales nouvelles, notamment l'arboriculture, qui ont renforcé encore la coupure ancienne entre une paysannerie moderne dans la vallée et une paysannerie traditionnelle dans la montagne. Sisteron est une ville dominée par des activités touristiques (dont certaines ont été facilitées par les plans d'eaux des barrages) et tertiaires, prolongée par une "banlieue" qui s'étire le long de la Durance et possède la seule grande industrie locale à Saint Auban (Rhône Poulenc avec près de 2 000 salariés).

La population se trouve constituée d'une part d'une population urbaine avec une classe ouvrière comprenant une forte proportion d'immigrés, une petite bourgeoisie traditionnelle importante, des nouvelles couches moyennes assez limitées mais très actives, d'autre part de deux paysanneries très contrastées l'une, majoritaire encore, est traditionnelle et cultive souvent en fermage de petites et moyennes exploitations, l'autre très moderniste cultive des exploitations de plus grandes tailles, dans la vallée, et sur le plateau de Vaumeilh pour l'une d'entre elles.

Le mouvement syndical est marqué par l'importance de la section CFTD de Rhône Poulenc au sein de laquelle les nouvelles couches moyennes jouent un rôle important. Chez les agriculteurs, FNSEA et CDJA représentent surtout les paysans modernistes, et le MODEF, comme les Paysans travailleurs n'ont qu'un rôle limité. Au niveau politique le Parti socialiste largement dominé par des notables, responsables sur le plan du département (M. Delorme, président du Conseil général), est le siège, depuis quelques années, de tensions entre un courant militant "nouveau PS", issu de la CFTD et parfois du PSU et ces notables. Par ailleurs, le PSU bien que modeste joue un rôle important. Il existe également une présence, quoique limitée, des mouvements nationalitaires sous la forme de "Lutte Occitane" et la diffusion de journaux occitans, tels que "La

Bugada"... Enfin, le mouvement écologique et surtout de défense de l'environnement est ancien et relativement important : Alpes de lumière (structure originale localisée dans les Alpes de Haute Provence), les Amis de la terre (peu nombreux), etc...

I.1.2. Le projet de l'aéroport de "Sisteron-Thèze"

Le projet consiste dans un aéroport de catégorie B pour recevoir dans un premier temps des avions moyens courriers à réaction, il constitue la première phase d'un équipement plus vaste pouvant recevoir des "charters" gros porteurs. Il est situé sur le plateau de Vaumeilh sur un site qui a déjà été aménagé en base aérienne (militaire) pendant la guerre de 1939-1945. La première tranche a pour vocation de desservir les populations locales, de désenclaver la région, éventuellement de décongestionner certains trafics de Marseille Marignanne. La seconde tranche permettrait un accès aisé d'une clientèle internationale, notamment aux grandes stations des Alpes du Sud (telles que Josier Restefond). Le projet est issu du service des Bases aériennes et il a reçu un soutien chaleureux de la plupart des élus du département, voire de la région. Le conseil général en a voté le principe à l'unanimité et s'est porté maître d'oeuvre. Le patronat et, principalement la Chambre de Commerce et de l'Industrie sont très favorables au projet.

I.1.3. Une opposition comprenant plusieurs composantes

I.1.3.1. Origine de l'opposition

Le plateau est occupé en partie par une grosse exploitation moderne, cultivée en commun par quatre couples de la même famille. Ce sont eux qui, en tant que futurs riverains, en partie expropriables, prennent l'initiative de regrouper la dizaine d'agriculteurs du plateau en créant l'Association des Riverains de l'Aérodrome de Sisteron-Thèze (ARAST). Les premières initiatives consistent dans une action d'information sous forme de stands itinérants sur les marchés, d'articles dans des journaux locaux, régionaux et même nationaux et d'un bulletin diffusé dans les environs : "ARAST informations".

I.1.3.2. Historique du mouvement

- Faisant suite à sa création, en janvier 1974, et à ses premières initiatives d'information, l'ARAST tente d'établir un premier rapport de force grâce à une pétition qui reçoit plusieurs milliers de signatures, et la recherche de soutiens de mouvements politiques, syndicaux, écologiques ... de fait, elle va recevoir l'appui du CDJA, de la CFDT et l'aide du PSU, Lutte occitane, de l'Ecole Emancipée, du Comité d'action écologique des Alpes de Haute Provence, et du Comité "Libération".

- Le 13 juillet 1974, l'ARAST qui a élargi les adhésions individuelles à ceux qui soutiennent les riverains regroupe 80 personnes, organise avec les autres organisations qui s'opposent au projet, une manifestation-rassemblement-fête. A la demande du CDJA, les agriculteurs manifestent avec leurs tracteurs, partis de différentes localités, ils convergent sur Sisteron. Une marche a ensuite lieu jusqu'à Vaumeilh. 1 500 personnes participent au rassemblement au cours duquel René Dumont, récemment candidat aux élections présidentielles apporte son soutien aux opposants, ainsi que nombre de délégations locales et régionales des organisations syndicales, nationalitaires, écologiques ... Des chanteurs occitans, le Théâtre de l'Olivier d'Aix en jouant "Village à vendre", la projection de "Gardarem lo Larzac" ... clôturent la journée.

- Les organisateurs de la manifestation-rassemblement décident de se regrouper au sein d'une structure qui, se donnant pour premier objectif de rejoindre les paysans du Larzac lors de leur rassemblement d'août, va s'intituler "Comité Vaumeilh-Larzac". Une centaine de personnes vont ainsi participer aux trois jours sur le "Causse".

- En octobre 1974, les participants du Comité Vaumeilh-Larzac créent une structure stable, qui élargit son champ d'action à l'aménagement des Alpes de Haute Provence : le Groupe d'action et d'étude régional des Alpes de Haute Provence (GAER).

- En mars 1975, les 11 conseils municipaux appelés à se prononcer sur le bien fondé du projet expriment leur avis défavorable.

- Lorsque le 18 juin 1975 commence l'enquête d'utilité publique, la pétition a recueilli 6 000 signatures, le GAER et l'ARAST y joignent un dossier technique, alors même que 227 lettres de protestations sont parvenues et que 128 observations ont été consignées.

- En juin 1975, les petits et moyens paysans traditionnels et quelques propriétaires fonciers expropriés, hostiles aux actions de l'ARAST et du GAER, créent un Syndicat de défense des expropriés, dont le président sera un propriétaire foncier de Salon de Provence.

- Le 16 et 17 août 1975 est organisée la seconde action de masse à Vaumeilh. C'est le GAER qui en est le principal organisateur. Il a décidé d'en soigner particulièrement les aspects symboliques. Il place ces journées sous le signe d'une phrase issue d'un chant révolutionnaire du pays gavot : "Plantarem la farigola, arrapa, la mountana florira (Nous planterons les thym, il s'enracinera et la montagne fleurira), et joignant le geste à la parole la manifestation de 2 000 personnes déverse sur le macadam de Sisteron des remorques de terre et plante quelques pieds de thym, prétendant affirmer ainsi : "puisque'on bétonne les terres agricoles, les paysans enterrent le béton". Au cours des débats, va se manifester pour la première fois ouvertement le clivage entre "gros" paysans modernistes et petits paysans traditionnels. Le compromis que ten-

tera alors d'établir le GAER, n'aura pas d'efficace réelle et de fait l'ARAST va désormais regresser et laisser l'initiative au GAER, d'autant que les petits paysans sont regroupés désormais dans le syndicat des expropriés.

- En mars 1976, l'un des principaux animateurs du GAER se présentant aux élections cantonales, sur le programme du groupe, obtient 27% des suffrages.

- En mai 1977, l'action étant passée sur le plan juridique avec un recours contre l'arrêté d'utilité publique pris le 24 décembre 1976, le tribunal administratif de Marseille décide un sursis à exécution des travaux, en attendant un jugement sur le fond. Il est mené par l'ARAST soutenue par nombre d'organisations syndicales, écologiques, politiques, etc...

I.1.3.3. Les principales composantes du mouvement

L'ARAST

L'ARAST est à l'origine entièrement paysanne et dominée par les paysans modernistes. Par la suite, elle se voit renforcée par des adhésions de militants de différentes origines souvent des nouvelles couches moyennes. Ses initiatives, tant sur le plan de l'information, de la popularisation, de la manifestation s'avèrent militantes. Elle ne se relèvera pas de l'éclatement du clivage entre les deux fractions paysannes, et n'aura plus dans les années 76, 77 et 78 qu'une action sur le plan juridique.

Le GAER

Il faut distinguer deux périodes distinctes du GAER. La première qui couvre la période la plus active de la lutte de Vaumeilh (de fin 1974 à 1976) est centrée sur une expérience de coordination, d'élaboration commune entre des organisations politiques, syndicales, écologiques, etc., différentes. Bien que parmi elles on trouve aussi bien la CFDT que les Paysans-Travailleurs, ou le PSU, le GAER dès cette époque est animé par un groupe de militants très actifs surtout des nouvelles couches moyennes, dont certains sont originaires de la région mais travaillent à Paris. Au bout de deux ans de telles difficultés sont apparues entre les différentes composantes du GAER que les militants renoncent à l'expérience de constitution d'une nouvelle force politico-syndicale et de "démocratie à la base" et constituent un petit groupe de 5 ou 6 militants qui s'identifient alors à une sorte de bureau d'étude alternatif. Il anime une nouvelle lutte à propos d'une opération touristique à Curban. Sur le plan politique, il adhère au mouvement Vida-Nova animé par le PSU et Lutte Occitane et il présente ses deux principaux animateurs aux législatives de 1978, sans renouveler son score de 1976. Au travers de cette campagne il approfondit son projet d'aménagement "alternatif"

des Alpes du Sud. Enfin, pour développer son orientation expérimentative, il crée une nouvelle association le CATADAS, axée sur des stages d'animation locale et d'initiations aux techniques douces : solaires, agriculture biologique.

Le syndicat de défense des expropriés

Il est né d'un double refus de la part de petits et moyens paysans traditionnels, celui de la pratique "militante" de l'ARAST et du GAER et celui d'une alliance avec les paysans modernistes, symbolisée par la grosse exploitation moderniste du plateau vis-à-vis de qui existe un lourd passif remontant à la période du "tournant" de l'agriculture, qui devait déboucher sur cette cassure entre modernistes et traditionnels. Ces agriculteurs, pour former le syndicat, ont recherché l'appui de propriétaires fonciers, appartenant en fait à la petite bourgeoisie traditionnelle urbaine. Leur action se limite en des recours conjoints avec l'ARAST sur le plan juridique, et pourrait consister le cas échéant en une négociation pour les meilleures indemnités possibles, vue que leur opposition au principe de l'aéroport est "sans illusion" quant aux chances de faire reculer l'administration.

I.1.3.4. Revendications et argumentations

Les revendications et argumentations sont communes entre l'ARAST et le GAER. Dès le départ, la revendication principale consiste dans un refus de principe du projet, qui s'appuie sur des arguments qui n'évolueront pas beaucoup, si ce n'est du fait d'enrichissements obtenus grâce à des études faites en commun avec des organismes tels que le Syndicat des pilotes de lignes. Le premier aspect de l'argumentation concerne le coût considérable pour les collectivités locales, puisque le projet est largement financé par le conseil général. Il s'agirait d'une injustice dans la mesure où les bénéficiaires du projet seraient en fait étrangers au département, la théorie du désenclavement étant contestée par l'analyse comparative d'autres projets similaires. Les estimations de trafic sont mises en cause et sont considérées comme très gonflées, ce qui ne peut conduire qu'à un déficit encore plus important, donc des charges supérieures et plus durables pour les collectivités locales. Le préjudice pour l'agriculture et l'élevage serait important pour une région qui manque de terres aisément cultivables, d'autant que les voies d'accès, non mentionnées dans les dossiers, ne pourraient que mordre sur les terres de vallées. Sur le plan écologique la principale nuisance sera celle du bruit qui atteindra une population même éloignée du plateau. Au niveau technique les études sont contestées et les conditions de sécurité auraient été sous-estimées. Enfin, un aéroport de ce type ne saurait amener des emplois, puisqu'il est à vocation touristique pour des stations de sport d'hiver éloignées.

I.1.3.5. Types de pratiques

Sur le plan des pratiques l'ARAST et le GAER sont encore très proches. Celles qui suscitent de leur part l'effort le plus important concernent la formation et la compétence face à l'administration. Elle s'appuie sur l'expérience du président de l'ARAST agriculteur moderniste, ancien aviateur (de chasse), et ancien responsable de la base militaire en 1945. Elle bénéficie de l'apport de militants des nouvelles couches moyennes, souvent très fortement scolarisées, qui vont investir leurs connaissances dans l'étude de dossiers en commun avec des experts. La popularisation de l'action fait l'objet aussi de soins particuliers, aussi bien sur le plan local que régional et national. Après avoir publié des bulletins réguliers, réalisé des montages diapos, ils rédigent un "Dossier Vaumeilh" diffusé à un millier d'exemplaires et investissent tous les canaux possibles d'accès aux grands médias, y compris la télévision avec la diffusion en 1977 d'un film : "le vers est dans le fruit". Le rapport de force est exprimé au travers de moyens traditionnels, tels que les pétitions, mais aussi d'initiatives à très forte coloration symbolique, telles que les rassemblements à Vaumeilh, les délégations au Larzac, etc... La pression sur les notables est constante et les présentations de candidats aux différentes élections en constituent sans doute la forme la plus efficace. L'intervention sur le plan juridique est menée avec un même souci d'efficacité et de symbolisme d'où le choix de maître Huglo comme avocat, parce qu'il plaide les grands dossiers de l'écologie (Boues rouges, Amoco-Cadiz, Flamanville ...) et qu'il fut lui-même candidat de Paris-Ecologie en 1977. Enfin, les échanges et les liens avec d'autres mouvements sont très valorisés. C'est ainsi que l'ARAST adhère à la Fédération Française Contre les Nuisances d'Avion, le GAER à Vida-Nova, que des relations suivies ont lieu avec les paysans du Larzac, de Notre Dame des Landes, etc ...

Le Syndicat de défense des expropriés, quant à lui, refuse l'ensemble de ces pratiques à l'exception de l'action juridique et concentre ses moyens sur la possibilité de négociations avec l'administration.

I.1.3.6. Formes d'organisation

L'ARAST est une association régie par la loi de 1901, peu structurée, qui laisse toute l'initiative à quelques militants, c'est-à-dire, essentiellement, après la création du GAER, à son président à quelques-uns de ses proches.

Le GAER, au contraire, a beaucoup investi dans sa structuration et dans son mode de fonctionnement. Pendant sa première période, si l'action est concentrée entre les mains de quelques militants, l'élaboration, les décisions..., sont prises en commun au cours de réunions hebdomadaires rassemblant jusqu'à 50 personnes. Dans sa seconde période le petit groupe de militants investit dans trois directions sur le plan organisationnel : a) son insertion dans des structures politiques, culturelles..

plus larges, telles que le mouvement Vida Nova, b) des prolongements spécialisés, tels que le CATADAS, c) un mode de participation de la population, telle que des réunions d'informations-élaborations, pour réaliser la plaquette "Quel avenir pour les Alpes du Sud" qui constituera sa plateforme électorale en 1978.

Le Syndicat de défense des expropriés est une organisation peu structurée, qui ne s'est pas donnée de forme juridique, elle s'est en revanche assurée les services d'un expert foncier et d'un avocat. L'essentiel de son existence consiste en une réunion mensuelle de ses 5 membres à la mairie de Vaumeilh.

I.1.4. Où en est l'enjeu ?

Les dernières décisions de justice semblent remettre en cause le projet, tout du moins dans sa forme de 1973. Il faut remarquer que dès 1975-1976 la volonté de réaliser ce projet a faibli, l'Etat n'entend pas le financer et, surtout, l'OREAM de Marseille, comme les Chambres de Commerce et de l'Industrie émettent maintenant des réserves sur l'opportunité de cette réalisation. Progressivement l'administration locale et le conseil général vont se retrouver seuls à le soutenir, avec de moins en moins de conviction et de capacité pour le supporter.

Du point de vue de l'opposition, le clivage entre paysans traditionnels et modernistes, loin de s'être atténué s'est encore renforcé autour de la question de l'hégémonie de l'opposition, d'autant qu'une troisième composante représentée par le GAER, urbaine et de nouvelle couche moyenne est venue encore plus déséquilibrer ce rapport aux dépens des "traditionnels". Après une période d'activité importante, il ne reste plus en fait en place que de petits noyaux militants, qui doivent être plus analysés par leurs potentialités et leurs dynamiques que par leur réalité numérique. La capacité du GAER, notamment à se réinvestir sur une autre opposition (celle de Curban) et à renouer le même type d'alliance paysans modernistes-militants de nouvelles couches moyennes, laisse penser qu'il existe désormais, dans cette région, une potentialité de tels enjeux d'autant plus importante qu'une recherche systématique et plus globale s'opère au travers du GAER et de Vida Nova. Enfin, une dimension de réanimation sociale, voire de production de nouvelles structures se trouve posée au travers de l'expérience du CATADAS.

1.2. Toussus le Noble

I.2.1. Le contexte local

Toussus le Noble est situé à une vingtaine de kilomètres de Paris, à la limite d'une zone très résidentielle à l'environnement protégé et à forte connotation symbolique (Vallée de la Bièvre et de la Mérançaise, Port Royal, périphérie de Versailles...) et d'une zone d'urbanisation

dense constituée par la Ville nouvelle de Saint Quentin en Yveline. La région est déjà très sensibilisée aux nuisances d'avions par la proximité relative de Orly et de la base militaire de Villacoublay. La composition sociale de la population varie donc notablement entre ces zones. D'un côté une grande majorité de cadres moyens et supérieurs, des enseignants, des intellectuels de renom, des professions libérales, des éléments de la moyenne et de la grande bourgeoisie, de l'autre des nouvelles couches moyennes aussi, mais avec des employés et des ouvriers. La zone la plus proche de Toussus le Noble ne comprend que peu d'activités industrielles, même si une petite zone d'activités est en cours de réalisation à côté du terrain d'aviation actuel, mais en revanche elle comprend le centre d'étude nucléaire de Saclay. Enfin, elle est concernée par plusieurs projets autoroutiers dont la A86-A87 et la B12 qui suscitent une opposition beaucoup plus large (1).

On peut remarquer que sur le plan politique, si toutes les tendances sont représentées, le secteur de Jouy en Josas connaît de forts enjeux dans lesquels s'illustrent un GAM actif, une section PSU dynamique.. et que l'on trouve à Trappes et à Guyancourt des structures du PCF fortes et déjà anciennes. Sur le plan de la défense de l'environnement et de l'écologie, la Vallée de la Bièvre connaît une importante organisation, les Amis de la Vallée de la Bièvre et un petit noyau des Amis de la terre. Aux abords de Toussus le Noble, à Villiers le Bacle, il existe également un noyau militant fortement investi dans la prise en charge du social, le Comité d'habitat. Ceci n'étant que quelques éléments significatifs d'une réalité associative et sociale riche.

I.2.2. Le projet d'aéroport d'affaires

Il existait depuis la fin des années 60 un projet visant à désengorger Orly du trafic d'affaires en progression constante. D'autres sites avaient été pressentis dans la région soulevant à chaque fois de vives réactions. C'est en 1970 que finalement l'Aéroport de Paris décide de profiter du réaménagement nécessaire de son terrain de Toussus le Noble, pour présenter un projet d'extension comprenant 4 pistes. Celui-ci est immédiatement soutenu par l'Etat et par la Chambre Inter-régionale de Commerce et de l'Industrie de l'Ile de France.

I.2.3. L'opposition au projet

I.2.3.1. L'origine de l'opposition

L'opposition est déclenchée par les maires de Jouy-en-Josas et des Loges en Josas qui ont entendu parler fortuitement du projet. Le maire des Loges pousse alors à la création d'une structure de riverains et l'Association de Défense des Résidents de l'Aéroport de Toussus (ADRAT) est fondée. Les premières tentatives de sensibilisation des communes environnantes ont lieu en 1971. Des pressions ont lieu auprès des élus, une

pétition est signée par 6 000 personnes. Bientôt les élus sont relayés par des militants des communes qui constituent des comités locaux, le PSU et le GAM jouant un rôle particulièrement actif dans cette structuration "à la base".

1.2.3.2. Historique du mouvement

La période active de l'opposition s'étend de 1971 à 1975.

- 1971-1972 : l'apparition d'une opposition radicale

Cette période est dominée par l'action très dynamique du maire des Loges en Josas et secondairement la constitution d'un groupe de militants de gauche dont certains seulement adhéreront à l'ADRAT.

Outre la mise en place de la structure militante constituée par les comités locaux, l'essentiel de l'opposition se concentre : a) sur la constitution d'un dossier technique à opposer à l'Aéroport de Paris, lors des premières rencontres avec celui-ci ; b) la sensibilisation des populations riveraines surtout par voie de tracts, d'affiches, de bombages..; c) l'établissement d'un premier rapport de force à partir d'une manifestation à connotation symbolique et théâtrale : "l'enterrement de Monsieur Silence" ; d) une pression très ferme sur les élus, notamment du conseil général qui se sont prononcés en 1972 pour le projet ; f) le refus de l'utilité publique, avec une campagne de lettres-pétitions envoyées par 6 000 personnes au commissaire enquêteur.

La tournure trop radicale des pratiques vis-à-vis de l'administration et des élus conduit à ce qu'une tendance plus modérée contraigne, en décembre 1972, le président à la démission, et le groupe de gauche à se distancier d'une ADRAT qui, pendant quelque temps, va être dirigée de fait par les maires des communes concernées.

- 1973-1974 : Une action contrôlée par les élus

Durant cette période qui va être marquée par la déclaration d'utilité publique, assortie de concessions, telles qu'un volume maximum de mouvements, des mesures de bruit ..., les élus vont donner à l'ADRAT une large assise locale, appuyée sur un compromis entre les élus et les structures militantes qui, petit à petit, ont acquis une forte vitalité. Le fil conducteur de cette pratique consiste à donner aux pouvoirs publics l'image d'une région en ébullition, derrière ses élus, avec une potentialité de mobilisation certaine. L'un des outils principaux va être le bulletin de l'ADRAT, "Nous sommes là !". Les moments forts vont être constitués, tour à tour par des manifestations de grande ampleur à Versailles, sous formes de défiles en voitures, sit in, réunion au Palais des congrès, ou par des opérations symboliques, telles que des semaines de grèves administratives des 24 mairies, ou d'action dans toutes les communes avec affichages à toutes les fenêtres des mairies, mini-rassemblements locaux, etc...

Le fort dynamisme a contribué à renforcer les structures militantes et à faire apparaître une composante de plus en plus homogène de militants issus du mouvement, qui vont se retrouver avec les critiques portées par le groupe de militants de gauche concernant le fonctionnement démocratique de l'ADRAT.

- Fin 1974-1975 : L'ADRAT est dirigée par ses militants

Sous la direction d'un conseil d'administration et d'un bureau, composés en majorité de militants des comités locaux, l'orientation de l'ADRAT se veut plus large et plus ferme. Le ton des articles du bulletin est plus dur vis-à-vis de l'administration, d'autant que la découverte d'un "déplacement des ILS" (2) valide l'idée que les riverains ont été dupés par l'administration. De nouvelles grèves administratives et actions de masses ont lieu, alors que des tendances plus violentes commencent à s'exprimer parmi les militants. L'élargissement, affirmé par des initiatives communes avec les riverains de Roissy et d'Orly, est confirmé dans une déclaration du président en faveur d'une "intégration de notre action dans un plan de défense régional", alors même que le secrétaire de l'ADRAT devient vice-président de la Fédération Française Contre les Nuisances d'Avion. Cet élargissement prend également la forme d'actions communes avec les mouvements contre la A86 et la A87, alors que des liens permanents sont institués avec ce mouvement, mais aussi les Amis de la Vallée de la Bièvre, les Amis de la terre, etc...

Cette période qui a vu se rapprocher les militants de l'ADRAT et ceux du groupe de gauche va prendre fin avec une manifestation de pression directe sur le député maire de Vélizy, organisée par le groupe de gauche et soutenue par quelques militants de l'ADRAT.

- Fin 1975 à 1978 : Le compromis élus-militants

Le débat sur l'apolitisme de L'ADRAT, lancé à propos de l'initiative du groupe de gauche, débouche sur un compromis entre les militants du mouvement et les élus. Le groupe de gauche, que le trésorier de l'ADRAT par exemple a rejoint, se trouve désormais définitivement extérieur à l'ADRAT et va avoir tendance à s'investir sur d'autres terrains. Ceci tient pour une part au fait qu'au même moment une négociation a eu lieu en présence du ministre des transports conduisant au report des ILS à une distance qui, aux yeux des "experts" de l'ADRAT, ne permet plus un allongement de la piste dans l'avenir.

A partir de ce moment, l'association se met dans une position de sommeil vigilant, dans la mesure où les militants, surtout, sont convaincus que le projet initial ressurgira sous une forme, ou sous une autre. Des lettres ouvertes aux candidats des différentes élections cantonales, municipales, législatives contribuent à rappeler leurs engagements aux différents élus, ou candidats.

C'est cette conviction qui conduit des militants et certains élus à interpréter le déplacement de l'aérodrome de Guyancourt comme une tentative de l'Aéroport de Paris de reconstituer son projet de "grand Toussus". Actuellement, l'association se trouve donc en situation de "réanimation", dans un contexte où la population riveraine, nombre de militants et d'élus, semblent avoir beaucoup de difficultés à reprendre une action qui dure depuis près de 10 ans.

I.2.4. Les revendications de l'opposition

Les revendications de départ sont celles du bruit dans une zone déjà fortement urbanisée. Elles vont être rapidement relayées par celles de l'insécurité liée aux abords d'aéroports, d'autant que les pistes sont dans l'axe de la Ville nouvelle et que des catastrophes, telles que celles de Goussainville et d'Ermenonville, se produisent au même moment.

Dans les années 75, le thème de la sécurité est rattaché à celui de la présence du centre nucléaire de Saclay, mais ce sont surtout les thèmes environnementalistes et urbanistiques qui prennent désormais le dessus. Le thème du "poumon vert de Paris" se fait jour, en même temps qu'est mise en cause la concentration urbaine dans la région parisienne. L'ADRAT reprend les revendications de la FUT à laquelle elle a adhéré, concernant les transports en commun, etc...

Pour certains, dont le président actuel de l'ADRAT, la critique des aéroports au coeur des villes s'est complétée d'une critique de l'aviation d'affaire et même, maintenant, du développement de l'aviation en tant que moyen de transport à moyenne distance. En tout état de cause, si l'ADRAT n'a jamais réclamé la fermeture de Toussus, elle n'a jamais varié sur le maintien du niveau actuel d'activité et le refus de voir le projet être reporté ailleurs.

Le groupe de gauche ne diverge pas beaucoup sur le fond des revendications, il donne une place plus importante aux revendications écologiques et urbaines, et surtout il insiste pour que les revendications de base ne soient assorties d'aucune restriction, notamment de la part des élus, suspectés de négocier des compromis sur "le dos de la population".

I.2.5. Les pratiques de l'ADRAT

Le poids et la représentativité de l'ADRAT laissent très peu de place à d'autres pratiques que les siennes, le groupe de gauche étant maintenu dans une position d'aiguillon, d'autant que la seule initiative qu'il fut amené à prendre seul, en manifestant à Vélizy, fut un échec.

Dans le cas de Toussus, la compétence a été très fortement tirée sur le plan technique, vu que le débat s'est vite situé sur les caracté -

ristiques que devait avoir l'aérodrome. C'est, sans doute, ce qui a conduit à spécialiser une partie des militants et à constituer une commission technique très active qui fut capable d'organiser une information de masse sur des sujets aussi complexes que les mesures de bruit ou l'ILS ...

La popularisation de la lutte et des revendications de l'opposition, sur le plan local, s'est surtout faite grâce au bulletin diffusé à plusieurs milliers d'exemplaires par une commission spécialisée. Au-delà, l'accès à la presse et aux médias a donné lieu à un important investissement que coordonnait une commission presse. Outre les bombages, affichages, souvent spectaculaires, l'aspect théâtral, symbolique des initiatives de masse était conçu comme un moyen de favoriser l'accès aux grands canaux d'information.

La pression sur les élus a été parfois très importante, des délégations massives auprès du conseil général, une campagne contre le conseiller général de Jouy en Josas qui lui coûta son mandat, des bombages devant certaines mairies hésitantes. Enfin, les lettres ouvertes périodiques aux candidats constituent un rappel, à ceux-ci, de la nécessité de prendre un engagement devant la population.

La volonté d'établir un rapport de force basé sur le caractère de masse des initiatives est une constante qu'il s'agisse de manifestants, de pétitionnaires, d'adhérents (l'ADRAT n'a-t-elle pas revendiqué d'être "la plus grosse association de défense"...).

Enfin, les pratiques communes avec d'autres mouvements plus larges, complémentaires ..., ont surtout été développées dans les années 74 et 75.

I.2.6. Les formes successives de l'organisation

Les formes d'organisation de l'ADRAT ont constitué un enjeu interne au mouvement d'opposants. Dans un premier temps, ce sont les maires adhérents qui constituent la direction d'une association dans laquelle les comités locaux vivent chacun de leur côté des existences souvent sans rapports. Ce n'est qu'à partir de 1974, en adoptant des statuts complexes pour ce genre d'organisation, que sont constituées deux structures parallèles : l'assemblée des responsables de comités locaux et l'assemblée des maires, qui se retrouvent toutes deux représentées au CA et au bureau, la première recevant une majorité de sièges. En outre, 6 commissions spécialisées exercent un rôle parallèle et sont rattachées au bureau. Enfin, le grand nombre d'adhérents (plusieurs milliers) ne doit pas cacher que l'association a vécu au plus fort de l'action grâce à une quarantaine de militants.

Quant au groupe des militants de gauche, il est totalement informel, tantôt il fonctionne à partir des organisations (PSU et GAM surtout), tantôt il ne s'agit que d'initiatives de quelques militants qui "se connaissent bien"...

I.2.7. Où en est l'enjeu ?

Apparemment le projet de Toussus à quatre pistes a été abandonné, et les caractéristiques de l'aérodrome rendent difficile le développement de l'aviation d'affaires. Toutefois, les modifications techniques de l'aviation légère peuvent permettre de dire que, dans l'avenir, celle-ci pourra sans doute se redévelopper, surtout que, contrairement à la plupart des autres enjeux qui sont analysés dans cette recherche, celui de Toussus paraît être assez stratégique, sous réserves qu'un autre site plus adéquat ne se présente.

Du point de vue de l'opposition, il semble que le mouvement laisse en place un noyau militant prêt à se remobiliser et fournit actuellement des militants à d'autres secteurs d'investissement dans le social, qu'il s'agisse de luttes pour l'environnement, d'animation, etc.. Toutefois, il semble que proportionnellement, un nombre plus important qu'ailleurs de militants ait disparu totalement, une fois le succès relatif acquis. Il est trop tôt pour dire si ce phénomène se confirmera, mais la question du déplacement de l'aérodrome de Guyancourt pourrait constituer un test.

I.3. Notre Dame des Landes

I.3.1. Le contexte local

Notre Dame des Landes et les trois autres communes affectées directement par l'aéroport Ouest Atlantique sont situées à 20 kilomètres de Nantes, dans une zone qui fut marécageuse jusqu'au XIXe siècle. La population rurale et les villages ont donc une existence relativement récente. Cette zone se trouvait être largement à dominante agricole et d'habitat rural. L'extension de l'urbanisation nantaise conduit à ce que les départs d'artisans, de commerçants, d'ouvriers agricoles ... des villages, soient compensés par l'arrivée d'ouvriers, employés, cadres ..., travaillant à Nantes ou Saint-Nazaire, puis à ce qu'un habitat "urbain" (maisons individuelles) se dissémine au gré des ventes de terrains.

Aux tensions chroniques qui existaient entre les artisans, commerçants, professions libérales ... résidant dans les villages, et les agriculteurs, sont venues s'ajouter des frictions entre urbains et ruraux, notamment autour de la question de l'affectation des terres mises en vente. On se trouve en effet dans une zone où domine une paysannerie moderne pratiquant une polyculture à dominante de production laitière, manquant de terre, alors que celle-ci fait l'objet de spéculations de la part des propriétaires profitant d'une clientèle urbaine de plus en plus

nombreuse. Aussi avant même que se pose la question de l'aéroport de Nantes", il existait un enjeu sur l'affectation de la terre entre cette paysannerie moderniste et "Nantes", que ce soit sous la forme d'équipements (autoroutes, usines ...) ou d'habitat etc...

La paysannerie moderniste du nord du "Pays nantais" a donné naissance à un mouvement paysan, dynamique et combatif, avec notamment une scission de gauche au sein du CDJA, qui va constituer le mouvement des "Paysans travailleurs" (dont l'organe local est "Vent d'Ouest"), dont la représentation reste forte dans cette région. Plus récemment, en 1978, il s'opère également une scission dans la FNSEA, consistant dans l'exclusion de la FDSEA 44, après plusieurs années de tensions, de divergences, d'indiscipline, d'une fédération considérée comme trop à gauche, ou trop liée au Parti socialiste. Dans le même temps, les paysans-militants participaient énergiquement à "la guerre du lait", "la guerre du porc", et s'opposaient à des autoroutes urbaines, à la centrale nucléaire du Pellerin ..., et à l'aéroport Ouest-Atlantique.

I.3.2. Plusieurs projets

L'aéroport Ouest-Atlantique est marqué par nombre d'ambiguïtés quant au projet. Celui qui va faire l'objet de toute la procédure et contre lequel les opposants vont se mobiliser figure dans le Schéma d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine, de 1971, et émane de l'OREAM. Il consiste dans un aéroport de classe A (international, essentiellement de frêt, relai entre les USA et l'Europe de l'Ouest). Ce projet émanant de l'administration régionale, est conforme à la fois aux vœux de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Nantes qui l'évoquait dès 1967 et aux souhaits de certains notables, tels que le sénateur maire de Saint Herblain, qui en conçut l'idée pour sa part, lors de voyages d'études aux USA. En revanche, il n'est pas celui des différentes instances administratives nationales (CNAT, DATAR ...) et gouvernementales, qui entre 1967 et 1973 n'y font jamais allusion et ne le font pas figurer dans le Schéma directeur de l'équipement aéronautique approuvé en conseil des ministres le 10 janvier 1973. Aussi, la procédure de ZAD entamée en 1972 porte-t-elle sur 1 400 ha., alors que le projet de l'OREAM suppose 7 000 ha. Ces 1 400 ha. correspondraient alors à un projet d'aéroport inter-régional de classe B, que certains fonctionnaires locaux pensent plus proche des conceptions de "Paris". En septembre 1972, la ZAD est votée, en mai 1973, le conseil général est nommé préempteur et le 11 janvier 1974 l'arrêté de ZAD est publié. Depuis 1976, des discussions ont lieu sur une autre affectation possible de cette ZAD.

I.3.3. Origine de l'opposition : obtenir des informations

Le projet est annoncé conjointement par les notables, les administrations régionales en 1970, puis en 1972. En 1970 le sénateur-maire de Saint Herblain de retour des USA, en mai, puis en novembre, dans des

interviews à Ouest France et à Presse Océan, annonce la réalisation d'un aéroport international et souhaite qu'il soit au moins de 7 000 hectares. En septembre paraît le Schéma d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine qui annonce "la création d'une plate-forme aéroportuaire de classe supérieure". En début 1972, le préfet annonce la réalisation de l'"aéroport régional" dans Presse Océan, alors que la DDE envoie une note aux élus concernés par la pré-ZAD.

Les premières réactions consistent dans des demandes d'informations aussi bien sur le projet que sur la procédure utilisée. En 1970, le maire de Notre Dame des Landes avait écrit au préfet pour obtenir des précisions. En début 1972, 4 communes émettent un avis réservé et une s'oppose au projet de ZAD. Mais l'opposition ne viendra pas des élus des communes ou du conseil général ...

L'opposition naîtra d'un comité de défense qui se constitue à partir de syndicalistes agricoles : Le 22 mars le syndicat local FDSEA engage une action pour obtenir des informations et décide de prendre contact avec d'autres agriculteurs. La semaine suivante une assemblée intercommunale regroupant 5 syndicats agricoles décide la création d'un comité de défense. En fait, s'il s'agit bien là de l'ébauche d'une opposition au projet, elle ne porte pas encore sur son principe, mais sur les préjudices pour les exploitants, qui n'auraient pas été pris en compte, d'où la décision de faire "une enquête sur les exploitations touchées". Le premier tract est diffusé à la population des communes concernées.

I.3.4. Brève histoire des trois étapes de l'opposition

- De 1972 à 1974 : l'ADECA et la défense des expropriables

C'est après une réunion entre les syndicats agricoles et la Chambre d'agriculture, sur les conséquences de la ZAD, qui met en évidence de profondes divergences, puis la parution d'un article dans "Le paysan nantais", et enfin, l'organisation par les militants paysans d'élections à un comité d'étude (3) éventuel, en contradiction avec les procédures admises par la Chambre d'agriculture et les élus locaux, qu'en août 1972 le comité de défense provisoire est réellement créé. Un mois plus tard celui-ci, ainsi que la FDSEA expriment leur refus de participer à un groupe de travail constitué par la DDA, avec la participation de la Chambre d'agriculture et les élus locaux. En décembre le comité de défense se donne la forme d'une association : l'Association de défense des exploitants concernés par l'aéroport (ADECA). Ce n'est qu'en octobre 1973 que des paysans, non directement concernés, commencent à se regrouper pour s'opposer eux aussi à l'aéroport, mais plus simplement sur la base de la défense des expropriables.

- 1974 et 1975 : la maturation d'une opposition constituée de l'ADECA et du "Comité d'action"

Dès janvier 1974 paraît l'arrêté de ZAD.

L'action de l'ADECA comprend à partir de ce moment au moins trois grands aspects distincts : 1) information-popularisation-mobilisation, 2) négociation, 3) études et maturation de la problématique.

L'information, popularisation, mobilisation s'étale sur toute la période avec, notamment, la diffusion de tracts et de lettres ouvertes de réaction à l'arrêté de ZAD dès janvier 1974, des réactions à l'émission de FR3 (sur le thème "Nous n'habitons pas un désert"), de panneaux sur les routes ("Attention, bientôt zone interdite demain des avions..."), de la vente-diffusion d'un macaron ("Non à l'aéroport Ouest-Atlantique"), d'une manifestation lors de la récolte du maïs (septembre 1974), et enfin, d'une réunion importante à Fay de Bretagne le 21 mars 1975, avec une intervention du président de la Fédération nationale contre les nuisances d'avions.

Sur le plan de la négociation et de la recherche de la concrétisation d'un certain rapport de force à ce niveau, après la lettre aux élus ayant voté le projet de ZAD, on assiste à Blain en mars 1974, à une réunion où l'ADECA s'oppose violemment au maire de Notre Dame des Landes et au sous-préfet. En avril, les oppositions s'expriment plutôt à propos d'une négociation avec la Chambre d'agriculture à propos des résultats de l'étude agricole. Ceci débouche, un an plus tard, sur un conflit où chacun publie de son côté une partie des résultats.

Les études et la maturation de la problématique vont surtout s'accélérer à partir de juin 1974. C'est en effet à ce moment là qu'un voyage d'étude est organisé à Roissy, puis qu'en fin 1974, l'étude agricole est lancée avec deux étudiants et qu'un travail est mené avec la Fédération nationale contre les nuisances d'avions. Durant cette période l'ADECA reçoit un soutien des Paysans travailleurs, puis la FDSEA sur son mot d'ordre qui est devenu "Non à l'aéroport", alors que la CFDT, tout en se déclarant solidaire avec les paysans, hésite sur la question de l'utilité de l'équipement pour la région.

Le comité d'action décide de se structurer dans le courant du mois d'août 1974. Son intervention se porte elle, essentiellement : 1) sur les études-formation, 2) sur la popularisation-établissement d'un rapport de force. Sur le plan des études et de la formation, le comité d'action décide de participer à l'étude agricole en même temps qu'il met en place des structures pour réaliser, avec deux militants chercheurs, une étude sur le projet lui-même, c'est-à-dire des groupes de travail au sein desquels des militants paysans, les militants chercheurs ... confronteront leurs informations, leurs analyses, les propositions d'action qui peuvent en découler. Ce sont ces mêmes groupes de travail qui vont réaliser l'élément principal de la popularisation, sous la forme d'un montage diaposi-

tive, qui sera réalisé en deux mois (septembre et octobre 1974), puis l'édition d'un livre : "Dégage !... on aménage", s'adressant à la population locale, régionale et même nationale. Le montage diapositive va faire l'objet de réunions d'informations d'abord dans les communes concernées, puis sera présenté plus tard à Nantes, par exemple. Mais c'est la projection du film "Kashima paradise" à Blain qui permet de poser le mieux l'état du rapport de force en avril 1975, puisque 500 personnes s'entassent dans la salle. Dans le même temps, le comité d'action est allé au Larzac et des échanges ont eu lieu avec les opposants de Vaumeilh. Le comité d'action a recueilli le soutien des Paysans travailleurs, dont certains de ses militants font d'ailleurs partie et connaît des difficultés avec la CFDT à propos de l'ambiguïté de sa position.

- A partir de 1976

Le mouvement d'opposition se concentre autour de la question des ventes de terres. En fin 1975, une mobilisation a lieu à propos d'une vente, le préempteur ne s'était d'ailleurs pas porté acquéreur, puis en 1976 et 1977 de nouvelles ventes provoquèrent des mobilisations dont certaines perturbèrent les procédures.

I.3.5. Les revendications, formes de pratique et d'organisation

I.3.5.1. L'évolution des revendications

Comme cela a été déjà dit les premières revendications concernent la demande d'information et la défense des expropriables, sans refus a priori du projet. La première évolution qui part d'un noyau plus militant au sein de l'ADECA consiste dans la défense de l'outil de travail des paysans, c'est-à-dire la terre et non plus des patrimoines ou des biens et implique le refus de l'aéroport. En 1974, sous l'impulsion du comité d'action et, notamment, des chercheurs-militants, la réflexion se porte sur le projet d'aéroport lui-même, le développement du transport aérien (l'étude du projet, Dégage ! ... on aménage ...) et conduit à un refus de l'aéroport et du transport aérien, motivé par une conception du développement économique et social. Une minorité de militants tend à pousser plus loin cette orientation, et le refus de l'aéroport se fait au nom d'une certaine orientation sociétale (formulation qui apparaît clairement dans Dégage!... on aménage), il constitue l'occasion de poser la question, de qui contrôle l'affectation de l'usage du sol. Ainsi se dessine une revendication d'un refus de l'aéroport, fruit d'une affectation par l'Etat, ou les dominants, au nom d'une revendication de contrôle et de pouvoir sur cet usage et sur la vie locale.

I.3.5.2. Formes de pratiques

Le premier type de pratique concerne la formation et les études, il comprend : voyages d'études à Roissy, groupes de travail, étude agricole,

étude du projet, comparaison avec d'autres mouvements (Larzac, Vaumeilh..) discussions avec la Fédération nationale contre les nuisances d'avions... Le second type de pratique consiste dans la popularisation de la lutte et de la problématique du mouvement. Il combine des articles dans les journaux, des panneaux sur le bord des routes, des tracts, des macarons, un montage diapositives, un livre ... Le troisième type de pratique tend à exprimer un rapport de force vis-à-vis de l'administration, mais aussi des notables : organisation de réunions, ou projection de films, débats, où une dimension de masse est recherchée, manifestations, etc... Le quatrième type de pratique prend la forme de pressions sur les élus, les notables, et de négociations avec l'administration. Enfin, un cinquième type de pratique dans une perspective de renforcement du rapport de force consiste dans la liaison à des luttes ou des campagnes sur le plan national : le Larzac, la Fédération française contre les nuisances d'avions, René Dumont lors de la campagne électorale de 1974 ...

I.3.5.3. Deux formes d'organisation très différentes

L'ADECA s'est donnée une structure d'association légale, sous la direction d'un bureau élu, avec un conseil d'administration ... ce qui n'empêche pas l'existence d'un noyau militant actif qui assume la réalité de la pratique. Le comité d'action n'a pas cherché à légaliser son existence. Il n'a d'existence que le noyau militant qui le compose et les groupes de travail qu'il a mis en place ponctuellement.

1.3.6. Où en est l'enjeu ?

Le projet d'aéroport paraît avoir été mis en sommeil et le débat sur l'affectation de la ZAD pour un autre projet, pourrait très bien constituer un nouvel enjeu.

Au travers de cet enjeu l'apparition d'un noyau militant au sein de l'ADECA, puis du Comité d'Action constitue un phénomène qui peut avoir des répercussions au niveau local comme le montre la disponibilité à d'autres luttes, telles que celle contre la centrale nucléaire du Pellegrin ; ou à un niveau plus large par des relations avec les mouvements de Vaumeilh, Louvigny Saint Jure du Larzac, etc...

Il faut remarquer enfin, qu'une ligne de partage a toujours existé entre ces noyaux militants et un ensemble d'adhérents expropriables qui ne sont là que pour défendre au mieux leurs intérêts directs, même sous la forme d'une indemnité (pour ceux-là, l'action des militants a l'avantage de faire monter les enchères).

I.4. Louvigny Saint Jure

I.4.1. Entre Metz et Nancy

Situé entre Metz et Nancy, le pays essentiellement rural, parsemé de villages groupés, tels que Louvigny, Saint Jure, Goin, etc., se trouve en fait culturellement, socialement, économiquement plutôt rattaché à la métropole Metzoise. Outre les conditions historiques qui datent de la période de l'occupation prussienne, le phénomène semble s'être accentué par l'afflux de résidences secondaires, mais aussi principales au sein des villages, correspondant à la recherche, par les nouvelles couches moyennes de Metz, d'une qualité du cadre de vie qui existe dans cette zone rurale. En outre, nombre de retraités, ou de jeunes voulant s'adonner à l'artisanat, à des activités artistiques, à des expériences de vie communautaire... ont remplacé dans les bourgs la population des ouvriers agricoles, qui les quittaient. C'est pourquoi la population riveraine comprend, au moins, trois grandes composantes : a) une population paysanne dont la majorité est moderniste et cultive des exploitations moyennes ou grandes, avec un clivage entre jeunes agriculteurs dynamiques, actifs sur le plan social... regroupés dans le CDJA, et anciens, conservateurs regroupés dans la FNSEA ; b) des retraités au sein desquels figurent nombre de couches moyennes intellectuelles ; c) des membres des nouvelles couches moyennes travaillant à Metz pour la grande majorité, auxquels il faut ajouter les enseignants et travailleurs sociaux des villages concernés ... Il faut remarquer que si ce pays est peu actif sur le plan politique et syndical, de même qu'il n'est pas directement concerné par la crise de la sidérurgie ... il n'en apparaît pas moins affecté par une sorte de traumatisme lorrain, que certains vont jusqu'à rattacher avec un passé historique douloureux. Enfin, dans cette région qui abrite le Centre Européen d'Ecologie, un mouvement écologique régional tente de se coordonner à partir de groupes tels que les Amis de la terre, SOS Environnement, les opposants à la centrale nucléaire de Cattenom ou à la plateforme de Carling ...

I.4.2. Le projet d'aéroport régional

Le projet d'aéroport régional mis au point par l'OREAM, comme le dit cet organisme "n'est pas en effet de maximiser l'activité du transport aérien et le profit de l'aviation civile française, mais plutôt de donner à la Lorraine, dans le domaine des transports les moyens de son développement" (4). Celui-ci fait l'objet d'un choix difficile quant au site, tenant notamment à la concurrence que se livraient Metz et Nancy (que l'on retrouve pour l'autoroute également). C'est finalement en mai 1974 que le conseil régional arrête son choix sur le projet "Louvigny Saint Jure", bien que des responsables régionaux, dont M. Messmer, se déclarent hostiles à un projet d'aéroport régional, alors que le projet autoroutier va déjà peser lourdement sur les finances régionales ...

I.4.4. Historique de l'opposition

L'histoire de l'opposition à l'aéroport se présente comme le développement d'un mouvement sans à coup, préoccupé de maintenir la mobilisation et la vigilance des populations et qui, pour cela, ponctue ses 5 années d'existence d'initiatives variées qui rencontrent toutes un écho important dans la population.

Après l'invasion de l'OREAM par les jeunes agriculteurs, on peut noter : a) la réalisation en 1974 d'un film sur la situation du "pays", qui sera diffusé dans tous les villages environnants ; b) une manifestation à Pont-à-Mousson en 1975 ; c) le balisage du site par de grands panneaux contre l'aéroport ; d) la participation à la fête de l'écologie de Metz ; e) la participation à la coordination écologique de Lorraine ; f) la publication d'une brochure à large diffusion : "Le vache aéroport"; g) la présentation de candidats Ecologie 78 aux législatives de 1978 ; h) en 1978 l'association reçoit une délégation de Narita. L'association présente la caractéristique d'avoir stabilisé sans crise notable un noyau de militants, très actif et homogène, comprenant les principales composantes de la population riveraine.

I.4.5. Les revendications

Consistant d'abord dans un refus de principe de l'aéroport, au fur et à mesure de l'analyse du projet, l'association exige beaucoup plus que l'administration fasse la preuve elle-même de l'utilité du projet, tant celui-ci s'est vu opposer de graves critiques et pas simplement de l'opposition. La base du refus est constituée par la négation des arguments justifiant le projet par le besoin d'équipements pour relancer l'activité. Partant d'une analyse qui explique la crise lorraine par des transformations structurelles de l'appareil économique (déplacement de la sidérurgie vers la mer ...) et qui met en évidence un sur-équipement de la Lorraine sur le plan aéro-portuaire (9 plateformes), les opposants dénoncent une simple réponse en trompe l'oeil de la part d'un pouvoir qui ne sait plus comment faire face à la crise. De ce point de vue l'échec de l'autoroute de l'Est est considéré comme la meilleure démonstration de la validité de cette thèse.

Les autres revendications classiques mettent en cause les nuisances, et principalement le bruit, pour une zone qui sert de poumon vert et de zone résidentielle à une région très urbanisée et industrialisée, la stérilisation inutile des terres, la pression fiscale d'un moyen de transport toujours déficitaire, le caractère non-démocratique d'une aviation qui ne profite qu'à 3 ou 4 % de la population, une politique de prestige qui débouche sur des Vilette ou des Concorde. Enfin ici, comme dans presque chacun des enjeux, la solution à privilégier au cas où l'équipement s'avèrerait nécessaire devrait toujours consister en la réutilisation d'équipements déjà existants, tels que Chamblay qui est désaffecté depuis des

années. Mais, en tout état de cause, les opposants s'avèrent défavorables à la politique de transport qui met l'accent sur l'avion, alors que le train leur paraît le moyen le plus adéquat pour relier Paris, ou les autres métropoles, à condition qu'il fasse l'objet d'une modernisation dont d'autres régions jouissent déjà.

I.4.6. Les pratiques classiques de ce type de mouvement

Pour l'association, la compétence et la formation sont conçues comme devant être collectives, aussi les dossiers et les analyses furent menés au sein de réunions larges, ce qui n'a pas empêché le recours à des experts bénévoles, notamment de l'université de Strasbourg dont les documents et les exposés furent à leur tour analysés en commun.

La popularisation du mouvement, outre des contacts permanents avec les journalistes régionaux, a pris d'une part la forme de films ou de plaquettes largement diffusées, d'autre part une forme très individuelle de lettres envoyées régulièrement à chaque famille.

La pression sur les élus s'est centrée sur ceux du département et de la région, vu que les élus locaux des mairies s'étaient tous solidarisés avec l'opposition dès le début. La campagne législative de 1978 fut l'occasion d'obtenir des garanties par tous les candidats RPR et UDF compris. La pression sur l'administration fut continue et après avoir obtenu les principales informations, elle consista en une multitude d'audiences avec les responsables et techniciens de l'OREAM, de la DDE, etc...

L'expression d'un rapport de force fait l'objet de soins et d'inquiétudes de la part des militants qui veulent éviter toute manifestation éventuelle de faiblesse ou de démobilisation, comme cela s'est produit pour l'opposition de Cattenom avec laquelle ils entretiennent des liens constants. L'action juridique pour se concrétiser attend que la procédure ne soit plus avancée, puisque l'enquête d'utilité publique n'était pas engagée lors de notre enquête. Enfin tout comme à Toussus le Noble et à Vau-meilh, il existe une conviction que la pratique d'opposition doit acquérir certaines formes plus larges dans le même domaine, d'où les contacts avec Notre Dame des Landes, ou sur le plan régional, ce qui implique une participation dynamique à la coordination écologique régionale.

I.4.7. Une organisation pyramidale

Comme pour Toussus le Noble, la forme de l'organisation est celle d'une fédération de comités locaux, mais ici le fonctionnement en est beaucoup plus simple. Le bureau est de fait la structure homogène très collective et active, au sein de laquelle se retrouvent les militants, les comités locaux ont un rôle plus épisodique, ainsi que de contrôle lors du renouvellement des mandats ou des élections du bureau.

I.4.8. Où en est l'enjeu ?

Le projet de Louvigny Saint Jure est le plus récent que nous ayons analysé, il est aussi celui qui est le moins avancé du point de vue de la procédure. Mais, ce peu d'avancement en lui-même semble le signe d'une hésitation, voire d'un délai que l'on préfère se donner vue la conjoncture, puisqu'au départ l'essentiel des travaux aurait dû voir son terme en 1978.

Sur le plan de l'opposition, celle-ci apparaît dynamique et surtout participer d'un phénomène plus large de constitution à l'échelle régionale d'un mouvement d'investissement dans le social, le cadre de vie, l'environnement, très imbriqué avec le mouvement écologique qui n'hésite pas à se donner des formes aussi originales qu'un zoo écologique, qu'un "Atelier de Recherche pour un Aménagement Socio-Écologique, et à s'investir dans un éventail d'équipement aussi large qu'une centrale nucléaire, une autoroute, un complexe carbo-chimique, un barrage, etc....

I.5. Rouen Boos

I.5.1. Contexte local

Les différentes communes autour de Boos (Sud-Est de Rouen) constituent une part de la banlieue résidentielle de Rouen, chacune d'elle voyant sa population de salariés agricoles remplacée par des nouvelles couches moyennes travaillant à Rouen, et son habitat se multiplier au gré de construction de maisons individuelles par des particuliers ou des promoteurs. Les exploitations agricoles maintenues sont modernes et de taille moyenne ou grande dans leur majorité.

I.5.2. Le projet

Le projet pris en charge par le conseil général de Seine-Maritime a donné lieu à une série d'études à la fin des années 60. Plusieurs types de localisations ont été envisagés, allant du Nord-Ouest à mi-distance entre Rouen et Le Havre, à Evreux pour réutiliser les pistes de l'ancienne base américaine, en passant par Boos, où existait une ancienne piste militaire (créé à la dernière guerre, puis abandonnée) transformée récemment en aéro-club. C'est finalement Boos qui fut retenu, en tenant compte, notamment des préférences de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Rouen, qui utilisait déjà cette piste pour les quelques vols qu'elle gère. Le projet ambitieux consiste en un aéroport de voyageurs (uniquement) capable dans les années 80 de relier toutes les grandes métropoles européennes pour quelques 350 000 passagers annuellement.

I.5.3. Origine de l'opposition

C'est au début des années 70 qu'un petit groupe de résidents, qui viennent de lutter au sein d'un comité d'habitants contre les malversations du promoteur de leur ensemble d'habitation, décident de se regrouper de nouveau dans un groupe, d'abord informel, pour organiser une information des différentes communes concernées par le projet (mal connu à l'époque) d'aéroport à Boos. Dès cette époque ce groupe recueille quelques renforts d'autres communes et ils constituent le Comité Intercommunal Contre l'Implantation de l'Aéroport de Rouen Boos. Il ne comprend que des résidents urbains des nouvelles couches moyennes.

I.5.4. Historique de la lutte

Au début des années 70, les opposants se trouvent confrontés à une large hostilité des élus locaux et à une grande indifférence de la population. C'est vis-à-vis des élus locaux qu'ils vont faire porter le principal de leurs efforts, décidant de se présenter aux élections municipales afin de faire pression plus directement sur eux. La plupart d'entre eux vont ainsi se retrouver désormais au sein des conseils et vont amener ces derniers à changer d'attitude. La population va commencer surtout à répondre aux sollicitations des opposants, lorsque le projet prend une forme concrète, c'est-à-dire d'abord des limitations aux possibilités de construire à partir de 1972-73, et surtout, de l'enquête d'utilité publique en 1974. A ce moment-là les réunions d'information qui se tiennent dans toutes les communes voient affluer une population nombreuse et le comité gagne de nombreux militants.

A la suite du recours en conseil d'Etat contre l'arrêté d'utilité publique, le projet est abandonné sous sa forme première et une nouvelle enquête est lancée pour 1976. Le mouvement d'opposants est alors plus fort, il organise une mobilisation de masse à Boos lors de l'enquête qui réunit plus d'un millier de personnes, dont de nombreux agriculteurs qui barrent la route avec leurs tracteurs. Les résultats de l'enquête sont favorables aux opposants puisque 5 700 sont contre, alors que 70 sont pour.

En 1977, le décret d'Utilité publique est signé par le premier ministre, le préfet de région ayant préféré se dessaisir de la décision vu l'avis défavorable des trois commissaires enquêteurs. Les opposants engagent alors une nouvelle action au conseil d'Etat appuyée désormais par des réunions multiples dans les villages, des prises de positions défavorables de la plupart des conseils municipaux et d'un certain nombre d'élus du département.

I.5.5. Revendications et argumentations

La position de principe des opposants consiste à accepter le fonctionnement actuel des lignes moyennes sur l'équipement de Boos. Ils refusent toute extension de celui-ci qui, selon eux, ne correspond pas aux besoins réels, et ne relève que d'une politique de prestige de la CCI et du maire de Rouen. Les estimations empruntées à des exemples américains sont erronées vu que la transposition n'est pas crédible. En effet, Rouen est avant tout très proche de Paris et très bien desservie par des trains rapides qui enlèvent tout intérêt au transport aérien qui est, d'ailleurs, en très mauvaise posture pour ce qui est des lignes déjà expérimentées par la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Outre cette position de principe concernant le transport aérien, ils contestent les qualités techniques du projet qui selon des données fournies par des pilotes présente l'inconvénient de forte turbulence, de difficultés d'approche, d'un sous-sol instable ... La localisation en zone résidentielle avec les questions de bruit et d'insécurité est également dénoncée, tout comme d'ailleurs le préjudice apporté au département par la ponction budgétaire que l'équipement représentera. Enfin, en dehors de ces arguments classiques, la conviction de la non-rentabilité possible de l'équipement fait redouter aux opposants que Rouen Boos finisse, pour équilibrer ses comptes, par recevoir l'école de pilotage d'Air France, dont personne ne veut (Limoges, Cherbourg ...), vu les nuisances qu'elle supposerait et qui seraient supérieures encore à celles d'un aéroport de ce type.

I.5.6. Types de pratique et d'organisation

Le premier type de pratique consiste dans une information permanente, sans cesse renouvelée de la part de militants qui voient la nécessité de combattre sans cesse les effets d'une presse locale qu'ils jugent aux ordres de la Chambre de Commerce. Pour cela ils multiplient les réunions, les articles dans les bulletins municipaux, les affichages, etc...

L'opposition de Rouen Boos est sans doute aussi celle qui a poussé le plus loin l'utilisation des procédures institutionnelles, qu'il s'agisse de l'utilisation des municipalités, ou des procédures juridiques, ou même encore des contradictions internes au pouvoir en tachant d'utiliser le ministère de l'environnement fraîchement créé. Le rapport de force a été exprimé avec prudence comme à Louvigny, d'une part au travers d'une manifestation de masse et d'autre part au travers des avis défavorables lors de l'enquête d'utilité publique. Enfin, tout en portant un jugement mitigé sur les résultats obtenus, l'association a tenté de réaliser des rapports de force plus larges d'une part au travers de sa participation à la Fédération Française Contre les Nuisances d'Avions, jugée décevante, d'autre part dans une coordination écologique rouennaise sur laquelle ils fondent certains espoirs et où ils investissent une énergie importante.

L'association est une structure militante qui donne une large place dans les discussions, les décisions ... à des réunions, assemblées générales périodiques auxquels participent tous les militants. Le bureau, quant à lui, est constitué d'un noyau militant qui se détermine en fonction des résultats de ces réunions. Les agriculteurs quant à eux depuis 1977, sont regroupés dans un Syndicat des exploitants qui est calqué sur les structures syndicales et qui, jusqu'à présent, s'en est surtout tenu à une action conjointe avec l'association.

I.5.7. Où en est l'enjeu ?

En 1978, le recours en conseil d'Etat n'avait pas obtenu encore de résultats, et l'association se préparait, éventuellement, à une riposte. Dans le cas où le décret serait annulé, les opposants s'attendaient à la formulation d'un nouveau projet. Il semble toutefois que celui-ci ne pourra pas voir le jour, sous quelque forme que ce soit tant que la question du financement et d'une réelle volonté de le réaliser n'auront pas été résolus. Sur un plan plus large, le mouvement d'opposants joue un rôle essentiel, dans la structuration d'un mouvement local d'opposition à une série d'équipements et surtout de maîtrise du cadre de vie, voire de contrôle du pouvoir local.

I.6. Le T.G.V. dans l'Yonne

I.6.1. Contexte local

Dans le cas d'une ligne de chemin de fer, la notion de contexte local n'apparaît pas jouer du tout de la même manière que pour un aéroport. En effet si l'équipement aéro-portuaire par son regroupement dans un espace permet aux différentes structures locales sur le plan social, politique, économique, culturel ...etc.. d'intervenir ou d'être utilisées au travers de l'enjeu, en revanche, la voie ferrée, comme l'autoroute d'ailleurs, découpe sur des centaines de kilomètres une multitude de sociétés locales qui se retrouvent toutes désespérées et isolées vis-à-vis d'un environnement qui lui n'est pas affecté par l'équipement.

En choisissant l'Yonne nous voulions retenir une unité administrative, mais aussi le pensions nous, une entité sociale, culturelle, politique, ... au sein de laquelle l'opposition s'était révélée assez dynamique. En fait la première constatation qui s'imposait était celle d'une coupure entre la population urbaine d'agglomérations telles que Sens, Auxerre, Saint-Florentin, ... et la population rurale. Sans doute celle-ci renvoyait à une coupure ville - campagne somme toute assez classique, mais surtout le TGV, avec de faibles nuisances sonores, en ne traversant que des zones rurales, réussissait ainsi déjà à découper d'une première manière ce contexte local de l'Yonne. Au sein même de la population rura-

le concernée, une seconde coupure apparaissait, ancienne elle aussi, entre le nord et le sud, la première à dominante de grosse et moyenne culture céréalière, la seconde à majorité d'exploitations moyennes pratiquant l'élevage. La première plus proche sans doute des grosses exploitations de Seine-et-Marne, et subissant l'influence de la Région Parisienne, notamment en matière d'équipements, de résidences secondaires, ou même principales. La seconde plus attirée par le Morvan et une société plus profondément rurale. Si le nord est plus prospère que le sud, l'un comme l'autre apparaissent des régions où le mouvement syndical agricole a plus une vocation de gestion et d'encadrement, qu'une activité de luttes. Enfin il faut remarquer que les grandes agglomérations urbaines Sens et Auxerre et même Joigny ont vu naître ces dernières années des noyaux écologiques (notamment des "Amis de la terre"), qui tentent d'établir une liaison entre les préoccupations idéologico-politique d'une fraction des populations urbaines concernant l'écologie et les problèmes que rencontrent les agriculteurs soit dans des situations exceptionnelles d'expropriations par des équipements "nuisants" tels qu'autoroute, centrale nucléaire .., soit dans leur activité quotidienne, comme la mortalité des bovins dans le sud de l'Yonne qui a donné lieu à des expériences "prometteuses" d'élevage biologique (sous l'impulsions notamment de "Nature et Progrès").

I.6.2. Le projet du TGV Paris-Lyon

Il n'est pas question ici de reprendre l'historique et le descriptif d'un projet qui par son ampleur est connu largement. On rappellera toutefois qu'après avoir donné lieu à des études de plusieurs années, sa programmation est établie en 1969, au moment où la SNCF en signant son premier contrat programme se voit encouragée à prendre de grandes initiatives en matière d'équipement. Dans l'ensemble à l'époque le projet est accueilli favorablement, seuls les services spécialisés du ministère de l'agriculture, notamment l'ONF s'inquiètent de certains aspects du tracé de la ligne nouvelle. Le projet est finalement adopté en conseil interministériel en 1971. Sur place peu d'informations précises ont circulé, et aucune opposition notoire ne s'est manifestée. Le décret d'utilité publique est pris en 1976, non sans qu'entre temps la SNCF se soit engagée auprès des élus locaux en matière d'exploitation (pas de trafic de nuit), de nuisances sonores, ... et ait modifié le type de train, puisque la turbo-propulsion est remplacée par l'électricité.

Sur le plan technique, la ligne nouvelle représente une césure de 415 kilomètres, d'une cinquantaine de mètres de large s'enfonçant dans les collines, surplombant les vallées pour des raisons de contraintes de pentes et de courbes, qui va se trouver entièrement grillagée pour des raisons de sécurité liée à la grande vitesse. Elle pose notamment des problèmes de circulations des eaux, de coupure pour la faune, de franchissement pour les populations riveraines et particulièrement les agriculteurs. Afin d'éviter des départs d'agriculteurs expropriés, le principe retenu est celui d'un remembrement d'ensemble des zones traversées conduisant à une perte de 5% de la surface cultivée pour chaque exploitant.

I.6.3. Origine de l'opposition

L'opposition a une triple origine :

a) Une personnalité, très dynamique, intellectuelle (professeur d'université), compétent (économiste), ayant des responsabilités locales (membre d'un conseil municipal), expropriable (une propriété forestière) très attaché à sa région, s'émeut du projet dès 1970 et utilise ses connaissances personnelles pour obtenir les informations sur le projet. Mais ce n'est qu'en 1973, dans la phase active de la procédure, qu'il va tenter de solliciter et de rassembler les oppositions en créant le CLASAD.

b) Les organisations agricoles de l'Yonne, d'abord la FDSEA, ensuite la Chambre d'Agriculture, s'émeuvent et prennent position contre le projet dès qu'elles en connaissent la nature. Le président de la FDSEA, met en place une structure départementale des exploitants expropriables et engage des démarches directes vis-à-vis du ministère de l'agriculture, du Conseil Général, et de la SNCF. Lorsque le CLASAD est créé, après un délai de réflexion, la FDSEA adhère à celui-ci, tout en gardant une part de ses démarches propres.

c) Les écologistes locaux (Amis de la Terre) et surtout les associations de protection de la nature (Seine-et-Marne, Saône-et-Loire) affirment leur opposition au projet même si les organisations nationales y sont plutôt favorables, surtout au début. Elles organisent chacune de leur côté une action propre (surtout d'information), mais n'adhèrent pas au CLASAD, même si des militants le feront individuellement.

I.6.4. Historique de l'opposition

La phase active de l'opposition à la ligne nouvelle du TGV se situe entre 1973 et 1977. Mais contrairement aux oppositions aux aéroports qui sont présentées ici, elle a beaucoup de difficultés à se constituer et à atteindre une capacité d'initiative vis-à-vis de la SNCF. C'est seulement en 1976 et 1977 que confrontés aux votes des Conseils Généraux et à l'accélération des procédures que les opposants s'engagent réellement dans des actions :

- D'abord un recours en Conseil d'Etat, contre le décret d'Utilité Publique présenté par le CLASAD et une vingtaine de communes riveraines. Ce recours sera rejeté.

- En décembre 1976, le CLASAD obtient une discussion au Conseil Général de l'Yonne avec la SNCF. Toutefois la SNCF refuse le débat et le vote qui suivra malgré les interventions des responsables du CLASAD et d'élus opposants, adoptera le projet à une très faible majorité, et de nombreuses abstentions.

- La même année le CLASAD publie son "Véritable dossier du TGV" intitulé "Halte à la ligne nouvelle Paris Sud Est" qu'il adresse à tous les élus directement concernés, aux instances de décision, à des responsables poli-

tiques et économiques perçus comme accessibles à l'argumentation présentée.

- En 1977 le CLASAD diffuse l'étude qu'il a commandé au cabinet "Peat, Marwick, Mitchell et Co. Consultants" intitulé "Réexamen des aspects économiques du dossier TGV". Elle est adressée aux mêmes personnes et provoque une certaine gêne à la SNCF.
- Une petite manifestation a lieu à Noé contre une procédure "autoritaire" d'Utilité Publique prise pour une carrière devant servir à la ligne nouvelle. Elle est un échec (une centaine de participants).
- En 1978, lorsque les travaux ont commencé, l'opposition est paralysée et largement divisée selon ses composantes puisque élus et responsables agricoles sont entrés dans la négociation avec la SNCF sur les aménagements à apporter à l'infrastructure (franchissement, drainages, remembrement ...).

I.6.5. Conceptions des principales composantes

Le CLASAD au travers de ses dossiers va fournir l'essentiel de l'argumentation des opposants à la ligne nouvelle. Les autres composantes opèreront des emprunts sélectifs selon leurs priorités et leurs conceptions d'ensemble, parfois opposées. Ce n'est toutefois pas au niveau des textes et des positions officielles que les clivages s'expriment dans la mesure où le CLASAD a tenté de réaliser de savants compromis et dosages qui permettent à chacun de se référer au dossier (5). Les principales critiques sont les suivantes :

- Le TGV contrairement à l'image du chemin de fer favorise les privilèges. Il favorise d'abord le couloir rhodanien au détriment des régions de l'Ouest et du Massif Central. Le gain de temps n'est réel que pour les citadins de Paris et de Lyon, en revanche il entraîne de lourdes pertes de temps pour tous les riverains et notamment les agriculteurs. Ceux qui vont supporter les nuisances ne pourront même pas profiter du projet puisqu'il n'y aura pas d'arrêts.
- Cette "voie sans gare" ne fera que renforcer la centralisation déjà excessive de l'appareil productif français et du chemin de fer, au moment des fermetures des lignes locales. Enfin il sera impossible à la SNCF d'exploiter cette ligne au tarif courant, et les suppléments importants ne seront supportables que pour les plus favorisés.
- Les calculs économiques de la SNCF sont faux, surtout avec la crise économique : 1) le coût des infrastructures est passé de 3,6 milliards à 10 milliards. 2) le coût a été volontairement sous évalué puisque ne sont pas pris en compte les remboursements, et certains travaux annexes... 3) La rentabilité potentielle a été mal calculée, surtout vue la croissance économique actuelle. 4) Des choix erronés dans les indicateurs conduisent à un gonflement du nombre de voyageurs aggravant encore la menace de déficit.

- Le TGV porte atteinte à la nature, à l'agriculture, et à une partie des richesses forestières dont certaines sont déjà très éprouvées : suppression de 400 hectares de bois, 50 hectares de vignobles de crus de qualité, 2 200 hectares de terres agricoles ... Il ne tient pas compte de problèmes géologiques importants tels que les drainages, ou la fragilité du sous-sol dans la région des sources de la Vanne, ... Il ne peut pas maîtriser non plus les implications notamment climatologiques des remblais importants et surtout des mises en relations de vallées aux caractéristiques très différentes faisant planer ainsi des hypothèques sur toutes les cultures concernées. Son passage à proximité de certains hameaux, ou de fermes pose le problème de bruit, dont la SNCF minimiserait l'importance. Enfin la voie totalement close, et l'insuffisance des passages de gibiers étant déjà démontrée, la ligne nouvelle menacerait la faune, notamment des régions forestières.

La composante agricole insiste sur les implications agricoles, le manque de fiabilité économique du projet et dénonce particulièrement son caractère de prestige : le "Concorde du rail".

Quant à la composante écologique, elle prend garde que son opposition ne favorise ni la route, ni l'avion aux dépens du fer. L'argumentation économique lui apparaît secondaire, vis-à-vis des méfaits écologiques. Elle insiste sur l'inutilité d'une course à la rapidité pour tous les moyens de transport, qui se traduit par une multitude de contraintes nouvelles et baisse réelle de la rentabilité sociale de cette rapidité.

Les trois composantes se retrouvent sur les alternatives à ce projet qui seraient : 1) le doublement de la ligne sur son tronçon saturé (soit 109 km), le percement d'un nouveau tunnel, nécessaire, étant moins coûteux que la réalisation d'une ligne nouvelle. 2) l'électrification et la modernisation de la voie du bourbonnais ce qui ferait gagner une heure sur le trajet Paris-Lyon actuel. 3) une politique des transports ferrés qui soit fondée sur les besoins des usagers : transversales et petites lignes.

I.6.6. Pratiques et formes d'organisation de l'opposition au TGV

Le CLASAD n'a jamais eu recours à une pratique de masse, et les seuls domaines sur lesquels il entend exprimer un rapport de force sont ceux de la compétence, de l'information, du juridique et dans une moindre mesure des collectivités locales. Sur le plan de la compétence, la pratique consiste dans la constitution autour du président d'un groupe restreint de "spécialistes" qui vont collaborer à la constitution du dossier. Lorsque cela s'avèrera nécessaire cela pourra aussi conduire à commander des études à des experts ou des cabinets de consultants ... L'information a été entreprise au travers des premières réunions organisées sur le TGV, en portant la contradiction. Elle a surtout consisté dans la rédaction

d'articles (dans les courriers du parlement, par exemple) et la diffusion des dossiers et études réalisées par ou pour le CLASAD. Cette information est d'abord orientée sur les responsables économiques et politiques élus ou hauts fonctionnaires et sur les élus locaux. Une seule brochure a été réalisée pour organiser une information large auprès de la population riveraine.

La pratique juridique a consisté dans le recours auprès du Conseil d'Etat, contre le décret d'utilité publique. D'autres petites affaires mineures, ayant été l'occasion de présenter face à la SNCF l'argumentation du CLASAD.

Sur le plan des collectivités locales, le CLASAD a tenté de coordonner les initiatives, ou tout au moins le type d'expression de l'opposition qu'elles avaient les moyens d'assumer. Dans ce domaine seul le niveau des communes a été atteint.

La composante des notables agricoles, en plus des initiatives communes avec le CLASAD, a concentré sa pratique dans des négociations vis-à-vis du ministère de l'agriculture, puis de la SNCF, d'abord pour obtenir l'arrêt du projet, ensuite pour gagner quelques aménagements et garanties.

La composante écologique, s'est révélée clivée entre les associations de défense de la nature, qui ont réalisé une information et des études propres, et les écologistes "politiques" qui ont tenté de donner sans succès une expression de masse à l'opposition.

Le CLASAD est une structure fédérative d'association de différente nature (associations locales, syndicats agricoles, etc..), dans laquelle le Président et le groupe de "personnalités" ou d'experts" qu'il s'est adjoint jouent le rôle principal. Chaque association locale n'a de rapport qu'avec le président. Ainsi le cloisonnement favorisé par le type d'équipement, est encore renforcé par le fonctionnement de l'organisation.

Les structures agricoles, à partir des syndicats départementaux et souvent des Chambres d'Agriculture, ont mis en place de leur côté des comités ou des commissions centrées sur la défense des exploitants, dont le fonctionnement relève des modalités courantes de ce type de structure. Certaines d'entre elles, comme dans l'Yonne et la Seine-et-Marne ont par ailleurs adhéré au CLASAD.

Les organisations écologiques n'ont pas créé de structures spécifiques et ont mené leur action à partir de leurs groupes locaux, rencontrant souvent des difficultés avec leurs directions nationales peu motivées par l'opposition au TGV.

I.6.7. Où en est-on ?

La réalisation de la ligne nouvelle du TGV suit son cours, et les effets de l'opposition ne se feront sentir qu'au niveau d'engagements pris par la SNCF quant aux modalités d'exploitation.

Le mouvement d'opposition qui n'a jamais été réellement unifié, se retrouve plus que jamais éclaté. Le CLASAD apparaît en sommeil et son président tend à se muter en opposant potentiel de tout autre projet de TGV (contacts pris avec des élus concernés par le projet de TGV ouest). La composante paysanne est désormais investie dans une démarche classique de négociation avec la SNCF, elle semble ne sortir ni affaiblie, ni renforcée de cette opposition. La composante écologique s'est plus tôt encore désinvestie de l'opposition devant son incapacité à impulser une démarche militante et de masse au CLASAD ou à toute opposition au TGV. Aussi chaque groupe s'est-il investi sur d'autres enjeux (lignes à très haute tension, centrale nucléaire, autoroute urbaine, etc...).

II - DEUX TYPES DE MOUVEMENTS D'OPPOSANTS

L'analyse révèle un conflit entre deux conceptions de l'enjeu, deux types de pratiques, deux types d'objectifs. Aussi est-on conduit à poser l'hypothèse de l'existence d'au moins deux types de mouvements différents qui, selon le contexte, s'expriment en tant que tels, ou en tant que composante d'un mouvement. Dans la mesure où la caractéristique principale du premier type de mouvement consiste à rechercher une globalisation des enjeux, on le qualifiera de mouvement globalisant, et comme le second s'appuie sur le cadre institutionnel traditionnel et notamment le rôle du système notabiliaire, on le qualifiera de mouvement traditionnel.

2.1. Les mouvements globalisants

Dans le cadre de cette recherche, les mouvements et composantes globalisants, sont ceux qui sont les plus présents (dans les six cas étudiés) et ceux qui sont mûs par le dynamisme le plus important, même lorsque le type traditionnel s'appuyant sur un contexte qui lui est favorable, réussit à imposer son hégémonie.

2.1.1. Des mouvements qui reposent sur des militants

2.1.1.1. Qu'entend-on par militants ?

Les mouvements globalisants reposent sur des militants. Par militants, on entend, des individus qui se définissent, se situent et s'imposent au niveau d'un enjeu, uniquement à partir de leur pratique, de leurs conceptions, de leurs analyses quant à la résolution de cet enjeu. Ces enjeux peuvent être de différentes natures, très locaux, ou, au contraire, globaux, etc.. : un militant politique sera celui qui, au-delà de l'adhésion à un parti, une organisation, par sa pratique et ses conceptions s'impose dans un enjeu concernant le pouvoir et le mode de pouvoir pour un système social déterminé ; un militant écologique sera celui qui s'impose au sein d'un enjeu, "pouvoir industriel - survie de l'espèce et des sociétés humaines", etc...

Contrairement au notable, à l'élus .., il ne s'impose pas dans l'enjeu, à partir d'une quelconque représentativité préalable. Sa représentativité et son savoir-faire, doivent être conquis au travers d'une pratique, de la justesse des analyses et en dernier ressort de certains succès. Contrairement au mode de représentation et d'intervention du notable, qui est personnel, la représentativité, les conceptions, les pratiques, etc., des militants ne peuvent être que collectives, même si cela peut se limiter à des groupes relativement restreints (de 5 à 6 personnes comme le GAER depuis quelques années).

2.1.1.2. Qui sont les militants ?

Les militants sont : a) Des militants politiques, syndicaux, écologiques, nationalistes, etc., qui s'investissent dans ces enjeux. Ils ne sont pas les représentants d'organisations, ils sont, en revanche, des individus ou des groupes d'individus que leur démarche au niveau des différents types d'enjeux sur lesquels ils ont déjà milité, tout comme un cheminement personnel, conduisent à privilégier des enjeux du type de ceux qui sont étudiés ici. b) Des individus qui se sont révélés à partir de cet enjeu, en fonction d'une implication forte, et d'une disponibilité qui peut résulter de conditions particulières (horaires de travail, chômage, retraite, etc..) ou de choix faits quant à leur vécu (célibataire, relativisation de la vie familiale ou affective, etc...). Quelle que soit leur origine certains vont multiplier les lieux de leur investissement, mais il s'agira généralement du même type d'enjeu (de l'aéroport à la centrale nucléaire ou à l'équipement touristique, etc..).

2.1.1.3. Des "noyaux" et des "leaders"

L'existence, les analyses, les pratiques des militants exigent une structure collective, que l'on qualifiera de noyau, aussi bien de par sa nature, que par sa place et son rôle dans les mouvements d'opposition. Il y a noyau vis-à-vis de l'organisation, ou des organisations, qui constituent le mouvement d'opposants, et vis-à-vis de la force sociale que celui-ci est capable de mobiliser pour établir des rapports de force dans le cadre de l'enjeu.

Les noyaux militants sont organisés autour de ceux qui se sont imposés comme leaders. Un faisceau de caractéristiques conduit à la reconnaissance et à une certaine forme de hiérarchisation implicite de ces militants-leaders :

- a) vis-à-vis d'opposants plus ou moins investis dans divers domaines de pratiques, ils sont ceux qui se révèlent d'une grande disponibilité (de ce point de vue les enseignants, aux horaires de travail plus souples et plus légers, se trouvent favorisés, ce qui peut expliquer leur forte représentation).
- b) ils bénéficient de qualités spécifiques les prédisposant à une activité publique, telle qu'une maîtrise du discours, une facilité de communication, un dynamisme, etc.. (qui prédispose, là encore, les enseignants, travailleurs sociaux, chercheurs, etc..).
- c) ils possèdent une expérience ou des connaissances leur conférant une image de sérieux, de compétence, qui inspire confiance à leurs pairs (ce qui correspond tout autant aux ingénieurs, techniciens supérieurs qu'aux chercheurs, universitaires, etc., en zone urbaine, et aux responsables agricoles locaux professionnels, ou au niveau de syndicats, mouvements de jeunesse, etc., en zone rurale).
- d) enfin, ils doivent posséder une capacité de globalisation et de synthèse qui en fait les "penseurs", les "mémoires" du mouvement.

Les militants ou anciens militants d'organisations politiques, syndicales (notamment CDJA, "paysans-travailleurs", pour les paysans modernistes), écologiques, se révèlent ainsi particulièrement prédisposés à devenir les militants-leaders, surtout s'ils appartiennent à des catégories sociales telles que celles d'enseignants, etc.. Il ne s'agit pas, toutefois, d'une règle et une grande part des militants-leaders sont des individualités, qui se révèlent dans le mouvement d'opposition.

En l'absence de structure de centralisation des mouvements d'opposants, les noyaux militants constituent le lieu où sont formalisées, produites, enrichies et à partir duquel sont diffusées les conceptions et les problématiques de ce type de mouvement d'opposants.

Les noyaux militants constituent les lieux où se concentrent l'activisme, la disponibilité à la pratique, etc..., quelle que soit, d'ailleurs, la capacité des militants de la composante globalisante à imposer leurs conceptions. C'est ainsi que, dans les moments de prépondérance des notables sur l'ADRAT, à Toussus le Noble, le centre de la pratique et du dynamisme n'en est pas moins resté le noyau des militants, de même que dans l'Yonne, ces noyaux qui n'ont jamais réussi à imposer leurs conceptions, constituent des lieux où la pratique d'opposition s'est révélée importante.

Enfin, là où les militants diffusent et font accepter leurs conceptions, ces noyaux constituent la direction "naturelle" du mouvement. A l'inverse, lorsque cette diffusion est bloquée, les noyaux deviennent les centres d'une lutte pour s'imposer comme direction et pour détrôner les notables et leurs conceptions.

2.1.1.4. Une dynamique noyau-militant-population riveraine

Les noyaux de militants ne peuvent jouer un rôle dans l'enjeu, que dans la mesure où ils entretiennent avec la population riveraine, ou certains secteurs de celle-ci, une relation constante. Le noyau ne pourra constituer un mouvement globalisant, qu'en enclenchant une dynamique au travers de laquelle un soutien pratique, renouvelé, de la population s'exprimera vis-à-vis d'initiatives qu'il organise, d'ailleurs, en fonction de cet objectif. C'est le cas, notamment, des manifestations ou rassemblements massifs de Versailles (Toussus le Noble), du plateau de Vaumeilh, de Boos, etc., ou des milliers de remarques portées sur les registres d'enquête d'utilité publique.

Cette dynamique s'institue plus facilement avec les nouvelles couches moyennes, notamment en zone urbaine résidentielle (Toussus le Noble et Rouen-Boos) et avec la petite et moyenne paysannerie moderniste, particulièrement dans des régions où elle occupe une place importante (comme dans la région nantaise). A l'inverse, cette dynamique est difficile, voire impossible à réaliser vis-à-vis de la paysannerie traditionnelle

(Vaumeilh) ou de la grande paysannerie (Yonne), de même qu'avec la bourgeoisie moyenne. Aussi, en fonction de sa capacité à instituer cette dynamique localement, ou encore de l'importance du soutien de masse, dont il croit avoir besoin pour pouvoir instituer un rapport de force suffisant afin de faire reculer l'Etat, le noyau militant peut, soit seulement rechercher le soutien de la population locale, soit, au contraire, rechercher systématiquement un soutien régional ou national, à la manière des paysans du Larzac (comme à Vaumeilh).

2.1.2. Une problématique : la globalisation

2.1.2.1. La nécessité de globaliser

Pour ce type de mouvement il existe une nécessité de l'approche globale de l'enjeu et de le faire reconnaître comme tel à la population riveraine, comme à l'Etat. Elle s'appuie au moins sur trois exigences : a) La globalisation est le seul moyen de battre l'Etat et les couches dominantes sur leur propre terrain, c'est-à-dire le cadre de validation de leur décision. Pour ces militants le rapport de force doit être conquis y compris, et peut être même pour certains d'abord sur ce terrain. A la limite comme le dira un opposant de l'Yonne, il s'agit de démontrer que ce sont les mouvements qui possèdent une réelle conception globale, alors que l'Etat pratique et exprime une globalisation "limitée" ou "formelle".

b) Seul le recours à la globalisation donne une garantie que l'on défend "réellement les intérêts" de la population. Ce n'est qu'en saisissant l'ensemble des facteurs et la logique de la décision que les militants peuvent comprendre et mettre en évidence ses implications et adopter une pratique qui s'applique aux "vrais problèmes".

c) Il est nécessaire de "gagner la crédibilité auprès des gens". Ces gens, ce sont d'abord ceux de la population riveraine, dont certains auraient une forte exigence sur le plan de la crédibilité technique, scientifique, économique, etc.. (notamment les nouvelles couches moyennes) et dont d'autres feraient généralement confiance à la globalité que produit l'Etat (comme la paysannerie et la petite bourgeoisie traditionnelle ...).

2.1.2.2. Des mouvements qui partent de la contradiction Etat-société civile

Partir de la contradiction Etat-société civile pour ces mouvements c'est d'abord refuser le rapport que tenterait d'imposer l'Etat en terme de décideur-exproprié ou futur riverain d'un projet sensé renvoyer à Intérêt général - Intérêt particulier. En posant le postulat de l'actualité de la contradiction Etat-société civile, les opposants déplacent l'enjeu en le globalisant et se mettent en position de pouvoir contester le mode de légitimation de l'action étatique, par un mode de légitimation ayant une efficacité au moins égale au niveau sociétal.

2.1.2.2.1. Le déséquilibre Etat-société civile

Le "pouvoir" est le premier à s'imposer, dans le cadre de l'enjeu, en prenant la décision de créer une infrastructure. C'est lui qui, localement, est perçu comme rompant à son profit le délicat équilibre des forces, qui régirait son rapport à la société civile. Il est le décideur, le réalisateur, le "bénéficiaire", et quelles que soient les références idéologiques, ou politiques, de ceux qui composent les mouvements, il fait l'objet d'une conception homogène. Cette conception n'est pas le fruit d'analyses préalables de l'Etat. La plupart des opposants n'en avaient pas, pour ceux qui en avaient une, elle a subi d'importantes modifications. Ils semblaient surtout ne posséder qu'une vision vague, faite de convictions générales qui n'avaient jamais été vraiment mises à l'épreuve de la réalité, le Pouvoir c'était d'abord un gouvernement, une politique, un jeu institutionnel, etc.. La grande majorité découvre, au travers de l'enjeu la réalité du "pouvoir", sa logique, ses méthodes, ses procédures, etc.. Ce qui conduit à faire une telle hypothèse, c'est le constat selon lequel la conception qui s'exprime est un mélange d'"illusions perdues", d'expériences, et d'importations de diverses analyses et idéologies, etc., sans que l'on puisse considérer que l'on ait affaire à une adhésion des courants politiques, idéologiques, etc...

La conception qui se fait jour est celle d'une croissance considérable du phénomène étatique et de sa puissance, alors que la société civile ne cesserait de régresser.

La croissance du phénomène étatique, c'est d'abord l'image de ses administrations énormes, des machines bureaucratiques gigantesques, au fonctionnement lourd, lent, sans nuances, qui sont dotées de règles et de lois qui leur sont propres ... pour les uns, surtout urbains et nouvelles couches moyennes, ces images sont irritantes, exaspérantes, pour les autres, surtout ruraux et paysans, elles sont d'abord inquiétantes.

Cette croissance de l'Etat est largement constituée par la multiplication de ses fonctions. L'Etat libéral, aux fonctions limitées, a laissé la place à un Etat qui voit sans cesse s'élargir son domaine d'intervention, aussi bien sur les plans politiques, idéologiques, qu'économiques.

Pour les militants des mouvements globalisants, une telle extension du phénomène étatique conduit celui-ci à justifier sa prétention de faire prévaloir, au niveau de la société dans son ensemble, sa logique de gestion, de planification, de rationalisation, de centralisation ... Celle-ci est incarnée par deux personnages qui occupent une place sans cesse plus importante, le "fonctionnaire" et le "technocrate".

Au travers de ce phénomène, l'Etat a bousculé, voire éliminé, la plupart des corps intermédiaires et des institutions qui faisaient tampon

entre lui et les individus, qui contribuaient à réguler ces rapports et à limiter les confrontations directes. Dans le cas des enjeux qui suscitent des mouvements d'opposants, la relativisation, voire la crise du système notabiliaire conduirait à un face à face Etat-population locale.

Les militants associent immédiatement la modification ou le bouleversement de leur vécu par une décision étatique en matière d'équipement de transport, et l'intervention de plus en plus directe de l'Etat sur l'ensemble de leur vécu. Ils posent qu'il ne saurait s'agir d'un problème individuel, mais d'une orientation sociétale. La vie sociale, comme la vie privée ne pourraient plus échapper à l'Etat puisque, selon les cas, ils travaillent pour l'Etat, ou grâce à l'Etat, par les prêts du Crédit Agricole, par le soutien de certains cours de produits agricoles ; habitent dans un logement de l'Etat ; sont transportés par lui ; utilisent de l'énergie produite par lui ; vivent dans une zone urbaine ou une région aménagée sous sa direction ; s'informent ou se distraient, s'éduquent, se cultivent, grâce à lui ; lui font élever leurs enfants, etc...

A l'inverse, la société civile ne cesserait de voir son champ se restreindre, elle ne se situerait déjà plus, pour certains, que dans les interstices laissés encore inoccupés par un Etat qui n'aurait pas dit son dernier mot. Il n'y aurait plus de place pour les pratiques autonomes, pour l'expression de pratiques collectives non contrôlées ou organisées sous l'égide d'institutions (disparition des relations de voisinage, de la solidarité, de la vie de quartier, ou de la vie locale, des villages, des campagnes, etc..), pour l'expression d'initiatives, de relations, etc., dans un cadre infra-social, échappant aux systèmes et aux appareils, etc...

Si la croissance de l'Etat est exprimée et perçue au travers de phénomènes et de fonctions nommées et décrites, la régression de la société civile, elle, n'est exprimée que comme un manque, un vide, un recul, que quelques pratiques et désirs sont sensés évoquer ou suggérer ...

2.1.2.2.2. Des mouvements anti-Etat, se revendiquant comme émanation de la société civile

En se présentant comme des mouvements anti-Etat et comme émanation de la société civile, les mouvements globalisants participent d'un phénomène plus vaste qui est le phénomène associatif, tout du moins tel qu'il est situé par Jacques Caroux dans "La démocratie par l'association?"(1).

Par mouvements anti-Etat, il faut entendre, qui se situent d'abord dans leur opposition à l'Etat et à sa progression. Selon la formule d'un paysan du Larzac, lors d'un meeting : "Nous luttons tous contre un ennemi commun, le Pouvoir ...!". De ce point de vue, on ne peut éviter de remarquer le parallélisme de tout un ensemble de mouvements tels que les mou-

vements contre les centrales nucléaires .., qui tous se définissent d'abord dans leur opposition au pouvoir et qui se reconnaissent dans des symboles communs qui, dans notre recherche, sont le Larzac et Narita. Les connotations de ces symboles sont certes multiples, mais il en est une qui paraît très puissante : celle de mouvements puissants, regroupant des couches et classes sociales très différentes dans une lutte commune contre l'Etat, l'exemple de Narita donnant, de plus, une sorte de dimension universelle à cet enjeu.

Il est remarquable que, dans cette définition anti-Etat, l'Etat est conçu comme un acteur social doté de caractéristiques propres, d'une logique, de comportements ..., et de ce point de vue il ne correspond pas à l'Etat de classes tel que l'analyse le mouvement ouvrier ..., ce qui ne signifie pas pour autant, comme on le verra plus loin, que sa liaison avec des "intérêts" précis ne soit pas saisie, dénoncée, utilisée dans le cadre de cet enjeu.

Une telle définition de l'opposition anti-Etat est peut-être d'autant plus facile que les acteurs sociaux constituant les noyaux militants, et en partie leurs soutiens, sont, dans le cas des nouvelles couches moyennes, souvent des salariés de l'Etat, comme les enseignants, les travailleurs sociaux ..., ou dans le cas des paysans modernistes des catégories sociales, que Joseph Klatzmann présente comme particulièrement vulnérabilisées aux fluctuations de la politique agricole de l'Etat (2). En tant que mouvements s'opposant directement à l'Etat, ceux-ci s'avèrent très réticents, voire hostiles à tous les modes traditionnels de traitement du rapport Etat-société civile et, tout particulièrement, le système notabiliaire. Il est considéré par certains comme totalement failli et inefficace et par d'autres comme intégré à l'appareil d'Etat ou complice et solidaire de celui-ci.

Mais ces mouvements ne sont pas seulement anti-Etat, confrontés à la régression de la société civile, ils se veulent des émanations de la société civile. Leurs conceptions, leurs analyses, leur mode de globalisation, leurs pratiques se veulent, consciemment ou non (ce qui n'est pas le problème), être dans les faits une mobilisation de la société civile.

Les principes, revendications, problématiques expriment cette articulation à la société civile. La principale apparaît être celle d'autonomie, que certains formulent aussi en y adjoignant auto-gestion et démocratie locale, qui se révèle être le fruit d'une double préoccupation : a) le refus d'être lié, prisonnier, dépendant d'un cadre institutionnel (organisation, parti, syndicat ...), qui renvoie à la logique d'organisation, de fonctionnement, etc.. de l'Etat lui-même, en dépit du fait qu'il prétend le combattre. b) être effectivement l'émanation d'une société civile, en tentant de s'appuyer (ou de régénérer) sur les ressources de celle-ci, plus que de réaliser effectivement une autogestion, ou une démocratie locale, comme ces mouvements le prétendent parfois. Le loca-

lisme, la solidarité informelle, la spontanéité complètent et confirment cette logique, de même que l'option "légère", "douce" pour tous les choix technologiques ou sociétaux, est la plus adaptée à une volonté de repenser le rapport société civile-Etat, en déniaut à ce dernier ses prétentions, notamment dans le domaine de l'organisation de la société, de l'activité productive, etc...

Certains militants sont tentés de poser la question : se trouve-t-on "en présence du dernier sursaut baroudeur d'une société civile à l'agonie, ou bien d'une révolution silencieuse?" confronté ou non à un processus qui débouche sur la question de la régulation ou du changement social.

Si l'on retient l'hypothèse que ces mouvements, en tant que participants du phénomène associatif (3), se situent dans une perspective de défense de la société civile, ou même de renaissance de celle-ci, il faut remarquer que la plupart de ceux qui sont analysés ici se définissent uniquement dans un cadre défensif, et qu'il n'y a quasiment qu'à Vaumeilh-Sisteron où l'on puisse voir se profiler l'ébauche d'un projet de renaissance, au travers du CATADAS, avec la mise en place de structures communautaires de production d'alternatives : a) en matière d'utilisation de l'énergie solaire, b) en matière d'agriculture biologique ; et au travers de la lutte de Curban, où sur la base des terres agricoles récupérées par la commune, grâce au blocage de l'opération de promotion de chalets, on expérimente la mise en place d'un pâturage communal dans le cadre d'une relance de l'élevage de moutons par des paysans modernistes.

De tels mouvements s'affirmant de fait comme l'émergence de la société civile, luttant contre un Etat qui n'est pas caractérisé en fonction de sa "nature de classe", ne sauraient donc se revendiquer ou s'affirmer être des mouvements de classes. Il existe bien chez certains une référence plutôt floue à la notion de classes dominées, de même que les paysans utilisent la notion de "classe paysanne"... mais il faut constater que la référence à ces notions ne renvoie à aucune pratique précise, au contraire, les clivages ne sont pas d'abord de classes, mais plutôt concernent une manière de se situer et d'agir à l'intérieur de l'enjeu Etat-société civile.

2.1.2.3. Imposer la société civile en la constituant en intérêt général

L'Etat s'est toujours voulu le porteur de l'intérêt général, mais pour les mouvements globalisants l'Etat moderne a transformé l'utilisation de l'intérêt général en une arme redoutable. Aucune forme d'intérêt propre, d'intérêts particuliers, ne peut lui être opposée, aussi pathétique soit-elle. Aussi posent-ils d'emblée l'impossibilité d'une démarche qui reposerait sur l'intérêt particulier, c'est-à-dire sur le "vécu", la réalité particulière des individus ou des groupes.

Une réalité particulière inavouable

Le discours sur la réalité particulière est devenu impossible, inavouable. En fonction des connotations sociales que les mouvements reconnaissent, voire acceptent, il existe une graduation dans l'inavouable. Le plus fort interdit concerne le patrimoine, la valeur en argent de la maison, du logement, ou de la terre. Les militants voient l'Etat à l'affût de tout ce qui peut être décodé sous la forme de défense de privilèges. Il est donc nécessaire, soit de nier la question de la dévalorisation du patrimoine, soit de la cacher, soit de l'intégrer dans une argumentation qui mette en avant des intérêts perçus comme étant beaucoup plus fondamentaux et collectifs.

Le second domaine inavouable est constitué par le vécu d'une population particulière, c'est-à-dire ses conditions de vie, son habitat, ses formes de loisirs, ses traditions, etc.. L'expression de ce phénomène est bien illustré : a) par la manière dont le discours sur les nuisances est obligatoirement détourné vers une conception globale, celle de l'environnement et de l'écologie, et ne peut être que très accessoirement illustrée par les implications sur le vécu ; b) par le phénomène de substitution des intérêts propres au profit d'intérêts d'autres couches, dont la réalité particulière pourrait être plus facilement identifiable à l'intérêt général. L'intérêt des ouvriers et employés des HLM de la ville nouvelle de St Quentin-en-Yveline est ainsi tenu par les résidents de Jouy-en-Josas ou de Chateaufort, l'intérêt des petits paysans traditionnels, menacés de disparaître, est tenu par les paysans modernistes (Vaumeilh).

L'impossibilité de la revendication de l'intérêt particulier s'exprime au travers de thèmes précis dans le discours des militants eux-mêmes :

La notion de "bon droit", évoquée par certains de ceux qui font référence à la réalité particulière, exprime d'une première manière la contradiction : à l'intérêt général exprimé par la décision étatique, la réalité particulière ne peut opposer que le "bon droit", non pas le Droit, en tant que principe collectif et légitime, uniquement le bon droit. Et l'un des militants révèle bien la dimension de défense sans issue que contient cette notion lorsqu'il déclare : "on se sent le bon droit avec soi, on attaque notre ami, on attaque notre maison..." (6).

L'"égoïsme" qui se trouve fortement affirmé, renforce et noue totalement l'impossibilité de la réalité particulière, dans la mesure où il fait siennes et intériorise l'infériorité de l'intérêt particulier sur l'intérêt général. Il la fait sienne, d'une part dans le cadre imposé ponctuellement par l'Etat dans l'enjeu spécifique que constitue la décision d'infrastructure, d'autre part à un niveau plus général qui semble être celui du système de valeur des couches sociales qui constituent les mouvements globalisants. Un militant de Toussus se sent ainsi obligé de reconnaître

que cet égoïsme constitue une "réaction... pas spécialement noble". De ce point de vue, on peut dire que l'impossibilité de la "réalité particulière" tient autant au fait qu'elle n'a aucune chance dans la confrontation avec l'Etat, qu'au fait qu'il sera impossible de mobiliser et de regrouper une force sociale suffisante à partir de celle-ci.

2.1.2.4. L'intérêt général est défini à partir d'une approche de la réalité sociale

Se situant dans une démarche qui doit les conduire à formuler un intérêt général alternatif correspondant à la réalité du système social, ces mouvements se voient contraints de recourir à l'élargissement de leur analyse. Ils opèrent une approche panoramique de la réalité sociale au cours de laquelle, après avoir esquissé la question du "sens" de la société, ils s'appliquent à l'analyse de l'écologie, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de la politique des transports, etc..., afin de pouvoir situer l'intérêt général au travers de contre-propositions et d'alternatives ... Cette approche correspond plus à certains acteurs sociaux, tels que les nouvelles couches moyennes et la paysannerie moderniste, en fonction du rapport au savoir qu'elle implique. Elle se révélerait impossible sans un accès, aisé, à des domaines de connaissances techniques ou scientifiques et sans une maîtrise de certains procédés analytiques, utilisés par les décideurs.

2.1.2.4.1. Le "sens" de la société

Le point de départ de l'analyse des militants consiste dans la mise en évidence des options, des choix, de la logique implicite, qui poussent la société dans une direction précise, ce que l'on qualifie, ici, de "sens". Il faut remarquer que, contrairement à des mouvements de classes, et notamment au mouvement ouvrier, qui se définissent à partir de la nature des rapports sociaux et leurs transformations éventuelles, ces mouvements se situent d'abord vis-à-vis du "sens" de la société, dont la réforme ou le changement dépendraient de choix et d'options différentes le concernant. Certaines associations, ou militants (notamment du PSU ..) se réfèrent sans doute aux rapports sociaux, mais dans les mouvements d'opposants, ils mettent, eux aussi, la question du "sens" à la première place et donc contribuent à ce que l'enjeu soit posé d'abord à ce niveau là.

Le "sens" de la société serait défini par deux principes indissociables : la croissance et le progrès. La société serait dotée d'un objectif, surdéterminant tous les autres, le "progrès". On lui imposerait un mode de réalisation de celui-ci, la "croissance". Aussi, les militants décrivent-ils la société comme étant soumise à la priorité de l'économie... Elle serait fascinée par le productivisme et la rentabilité. C'est en son nom qu'elle poursuivrait des "logiques infernales", telles que la "concentration industrielle et urbaine", qu'elle opèrerait des choix dangereux, tels que ceux de l'énergie nucléaire ou le transport aérien, qu'elle dé-

truirait sans compter les éléments qui lui sont pourtant nécessaires (ce qu'un militant de Louvigny St Jure qualifie de politique du "après moi le déluge"). Conception qui, dans un article du bulletin de l'ADRAT (Toussus le Noble) peut prendre des intonations aussi pathétiques que ceux-ci :

"Nous nous révoltons contre cette conception de la vie humaine au nom du progrès ... l'argent n'est pas une compensation au risque de souffrance, ni au risque de mort. Nous nous révoltons contre l'obstination des hommes qui nous gouvernent à mettre de plus en plus systématiquement en balance cette notion de risque permanent et subit, avec l'intérêt qu'il y a dans une surenchère économique constante, même si le profit qui en découle était réparti entre tous, ce qui n'est pas évident en matière d'aviation et ce qui accroît d'autant l'aberration dans cette justification du progrès". (5)

C'est à cause de l'orientation croissance-progrès, qu'incapable de résoudre des problèmes tels que le chômage, la société se jetterait "dans la fuite en avant" des grands travaux et des "productions inutiles", qu'elle laisserait s'accroître les déséquilibres entre des "secteurs qui s'accroissent sans arrêt", sur lesquels on concentre tous les efforts, et des secteurs qui "reculent" et "étouffent" ...

Cette orientation conduirait à des "impasses" sur le plan du vécu, des conditions de vie, de la société civile, telles que le "bonheur par la consommation matérielle" contenu, notamment, dans la présentation du modèle "américain" comme objectif à atteindre pour la société. En fait de modèle américain, il s'agit pour les militants d'exprimer l'idée, à partir d'une caricature composée de lieux communs, d'une logique de développement, composée de l'extérieur, en faisant jouer au maximum un symbolisme: Etat-extérieur-étranger (américain). Comme le révèlent des citations telles que : "certains veulent imposer", "une société américanisée où l'on fait croire que tout le monde prend l'avion pour déjeuner à Tokio, dîner à New York et dormir à Paris" (6) ; "certains rêvent d'habiter dans une résidence aux baies vitrées, meublée design, à deux pas de l'avion qui les emmènera à New York, Turin, Zurich, vivre intensément..." (7). Une telle orientation de la société ne peut conduire qu'à un renforcement de la régression de la société civile, et ce qui semble lié, qu'à une sorte d'étatisation, de conditionnement, de standardisation (même internationale à laquelle correspond le thème d'américanisation du vécu ...).

2.1.2.4.2. L'écologie

L'écologie est présentée comme le domaine par excellence d'expression et de formulation d'un intérêt général d'un niveau extrême, puisque, paraphrasant quasiment M. Castells (8), certains militants estiment qu'il est question d'une sorte d'intérêt supérieur, qui serait celui de l'"humanité", de "l'espèce".

L'écologie fait l'objet d'une utilisation importante. Ceci pose un premier problème qui est celui de la nature même du phénomène auquel font référence les militants lorsqu'ils évoquent l'écologie. Il apparaît qu'il s'agit d'un ensemble dont la définition se rapproche de celle que fournit le "mouvement écologique". Il faut entendre : a) des analyses argumentées à la fois par des données des sciences exactes et des sciences humaines, concernant le "sens" du système économique et social existant, b) des connaissances et des analyses propres à un domaine scientifique spécifique : l'écologie, c) des analyses, des théories, etc., concernant d'abord le système social et les alternatives qui peuvent lui être appliquées, d) une ou plusieurs stratégies et des tactiques visant à réaliser l'objectif de la transformation du "sens", e) des pratiques multiples comprenant notamment des expérimentations d'alternatives, tant sur le plan de la technique, que du social, tout du moins au niveau de la société civile elle-même ... aussi les militants situent-ils l'utilisation de l'écologie à plusieurs niveaux complémentaires quant à l'objectif poursuivi dans la démarche de globalisation : - En tant que domaine d'analyse fournissant les éléments d'une critique, voire la critique de l'orientation de la société. Ainsi, la caractérisation du "sens" de la société selon les principes de la "croissance-progrès" et les implications qui en découleraient pour la réalité sociale et, notamment, la régression de la société civile, sont semblables dans l'écologie et dans les mouvements globalisants, les militants reconnaissant les nombreux emprunts.

- En tant que domaine où s'exprime une compétence reconnue d'experts de différentes natures : personnalités des sciences exactes, des sciences humaines, des techniques telles que l'urbanisme, l'agronomie, etc.. Une telle compétence est sensée alors avoir la faculté de donner un statut "scientifique", d'objectivité absolue, à l'analyse de l'orientation de la société et de ses implications, à l'intérêt général qui s'en dégage et donc de fournir une légitimité indiscutable aux mouvements d'opposants qui s'en réclament.

- En tant que domaine scientifique propre fournissant une validation dans un champ précis, et au sein duquel sont prélevés des principes méthodologiques, des thèses qui sont ensuite appliquées à l'analyse de la société, certains pensant pouvoir situer l'enjeu Etat-société civile y compris sur le plan des principes scientifiques qui sont moteurs dans l'un ou l'autre cas, à partir d'une opposition entre principes de la physique et principes de l'écologie et de la biologie (9).

- En tant que domaine d'analyse développant et tentant de faire reconnaître à l'échelle de la société dans son ensemble, une analyse présentant comme enjeu principal celui qui oppose un pouvoir étatique-industriel-productiviste-destructeur des ressources physiques, biologiques, culturelles, sociales ... et une défense de l'écosystème -de l'espèce- des sociétés essentiellement en tant que sociétés civiles.

En outre l'écologie présente une vertu importante, que le mouvement écologique lui-même a déjà mis en pratique et qu'il revendique, qui consiste dans sa capacité à rendre le "vécu honorable" et opposable à l'intérêt général de l'Etat. Une fois "écologisé", il devient environnement,

cadre de vie, nuisances et, peut être opposé en tant qu'intérêt collectif à l'intérêt revendiqué par le décideur.

Environnement et cadre de vie

On se contentera ici de relever comment s'opère ce procédé d'écologisation dans un cas particulièrement net, celui de l'argumentation fournie par les riverains de Toussus le Noble, résidents de deux vallées protégées (Bièvre et Mérantaise). La référence à leur habitat étant impossible puisque "particulière", les militants parlent "d'un environnement miraculeusement préservé "qui constitue" une chance pour toute la zone Sud de Paris", dans la mesure où elle trouve là un "poumon vert", "le bois de Boulogne de l'an 2000", "d'un véritable service public de l'environnement", qu'il faudra bien un jour reconnaître à cette zone (10). En globalisant l'intérêt au niveau de celui de toute la population de la région, environnement et cadre de vie permettent de s'opposer à l'Etat et de regrouper une population large, tout en préservant un habitat et des conditions de vie privilégiées.

Les nuisances

La notion même de nuisance est perçue par les militants comme ambiguë dans la mesure où elle peut revêtir une connotation uniquement particulière, ce qui semble avoir été le cas depuis des décennies, condamnant nombre de mouvements de riverains à se satisfaire d'indemnités, limitées à ceux qui connaîtraient une perturbation trop importante de leur "vécu" (sommeil ...) ou une dépréciation évidente de leur patrimoine. Mais elle a acquis, grâce à l'écologie une connotation tout à fait différente, qui lui donne un statut de "calamité" collective et sociale, au même titre que d'autres implications graves de l'orientation prise par la société. Les mouvements globalisants, reprennent à leur compte la démarche de l'écologie, vis-à-vis des nuisances, elles ne sont pas conçues comme le centre de l'enjeu, mais bien en tant que conséquences d'un certain type de résolution de l'enjeu global. En même temps une approche globalisée des nuisances, en faisant un phénomène collectif renforce la position de la défense de l'intérêt général du point de vue du social, de la société civile, en fournissant une validation spécifique à la prétention des mouvements, à la défense de l'espèce. Comme on va le voir concrètement, c'est au travers de la "médicalisation" de l'argumentation, de l'inscription dans le cadre universel et indiscutable de la protection de la santé que s'opère cette validation.

Le bruit

Le bruit en tant que nuisance ne saurait être abordé que comme un phénomène physique pour les militants. Il devient un phénomène purement social en l'assimilant à un type d'industrialisation et d'urbanisation. Pour les urbains de ces mouvements, la lutte contre le bruit ne saurait

se concevoir sans une lutte contre une forme d'urbanisation. Pour les ruraux, et notamment les paysans modernistes, la lutte contre le bruit ne peut être différenciée d'une lutte de défense d'une activité dont l'utilité est socialement indiscutable, c'est-à-dire l'agriculture, alors que celle-ci serait sans cesse condamnée à reculer devant l'emprise et les nuisances grandissantes des équipements industriels, militaires, de transport ... et de l'urbanisation ... (11)

Comme on l'a déjà vu il n'existe pas pour ces mouvements un meilleur renforcement d'un intérêt général, que son élargissement à l'échelle de la planète. Il s'agit de faire la démonstration qu'au delà de la gêne, le bruit est à l'origine d'atteintes graves à la santé physique et psychique de toute une société qui le subit de plus en plus massivement. L'une de ces tentatives se trouve bien exprimée dans une brochure utilisée par les militants, qui prétend synthétiser les résultats de recherches scientifiques éparses. Ce numéro spécial de la revue "Ecologie" intitulé : "Le bruit", s'ouvre ainsi sur le préambule suivant : "... il existe donc des atteintes physiologiques à l'homme, qui doivent faire l'objet d'un bilan en terme de "coûts sociaux" : maladies du travail, population quotidiennement agressée, enfances perturbées ..." (11bis).

En outre le bruit fait l'objet d'une sorte d'expérience socialisée. Les mouvements de riverains des aéroports d'Orly ou de Roissy, ont de par leur action, notamment au niveau des médias, su diffuser largement dans la société, y compris dans des zones rurales profondes, cette expérience. Chacun sait qu'à Orly, les enseignants "interrompent leurs cours pour laisser passer les avions", ou que "les gens ne dorment plus" sous les pistes de Roissy ... Pour les militants qui s'opposent à un projet d'aéroport, et dans une moindre mesure de ligne nouvelle du TGV, cette expérience des populations riveraines, sera l'expérience de demain, et au-delà du cas particulier, étendra encore le volume de la population "qui ne pourra plus dormir". L'importance de cette expérience du bruit apparaît clairement chez les militants de Toussus le Noble, qui ont conduit la population locale à se rendre à Roissy ou à Orly "pour se rendre compte", ou même qui ont utilisé les nuisances que certains ressentent déjà du fait de la proximité relative de Villacoublay. Elle prend également tout son sens au travers de "voyages d'étude" à Roissy, organisés par les militants de zones rurales, comme à Notre Dame des Landes.

D'une manière plus diffuse, le bruit relève de l'expérience quotidienne et se révèle tout à fait palpable, surtout au niveau des populations urbaines qui s'y révèlent de plus en plus sensibilisées. De ce point de vue, les militants relèvent que certaines couches sont plus sensibles que d'autres à ce phénomène, surtout au niveau de leur vie quotidienne, de leur habitat, etc.. Les nouvelles couches moyennes seraient plus facilement émues et prêtes à se mobiliser que les ouvriers qui, pourtant, subissent souvent des nuisances supérieures. De là à considérer que cela relève de différences de mode de vie et de culture, comme ce militant qui

déclare, entre autre : "le gars qui se lève à 5 h du matin et qui travaille dans des conditions déplorables, le risque d'avoir du bruit, qui vient un jour, ça lui semble peut être moins grave... les gens d'ici qui travaillent dans des conditions agréables ou presque agréables, sont particulièrement attentifs à l'agrément de leur cadre de vie, et ont plus le temps de s'en occuper" (un militant de Toussus le Noble). Quant aux paysans modernistes ils ne sont pas loin de considérer que ce phénomène urbain est totalement incompatible avec leur activité, d'où leur propension à considérer que leurs élevages seront mis en péril, et sur une large échelle spatiale, par le bruit de l'aéroport.

Les pollutions

La dénonciation des pollutions qu'elles soient chimiques, radioactives (du fait de la proximité de l'aéroport de Toussus le Noble et du centre nucléaire de Saclay), de même que le risque d'accident, se fait du point de vue de la santé, de la défense de l'espèce. De ce point de vue, les analyses du mouvement écologique sur ces pollutions et, notamment, celles du mouvement anti-nucléaire pour la radio-activité, sont utilisées pour appuyer la démarche. Et si l'absence d'expérience concrète possible, atténue l'importance de ces nuisances, en revanche la diffusion sociale des analyses anti-nucléaires ou écologiques, par des mouvements spécifiques, de même que la sensibilisation au thème de la "catastrophe aérienne" contribuent à donner une certaine force à cette argumentation vis-à-vis de la population riveraine, surtout lors des temps forts des campagnes de ces mouvements, ou lors d'une hypersensibilisation provoquée par des accidents importants et proches, tels que ceux de Goussainville et de Ermenonville.

2.1.2.3.3. L'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est présenté comme le domaine par excellence de l'Etat. Il est conçu comme la spatialisation de la logique "croissance-progrès". En tant que tel, il est perçu comme une intervention qui nie totalement le local, la société civile ... Aussi l'aménagement du territoire est analysé à partir d'une part de la surdensification urbaine et d'autre part de la regression des campagnes et de l'agriculture.

La surdensification urbaine

La surdensification urbaine est conçue comme le fruit de la combinaison de plusieurs facteurs : a) la logique centralisatrice et planificatrice de l'Etat ; b) la soumission de l'Etat à certains intérêts urbains ; c) finalement une anarchie et une incapacité à maîtriser des données qui ne seraient plus maîtrisables à partir d'une certaine échelle. Aussi les maîtres mots de cette analyse des militants sont-ils ceux d'asphyxie et de gâchi. D'une part les conditions de vie de toute la population urbaine sont présentées comme "impossibles", et d'autre part la né-

cessité de décongestionner, conditionnerait une politique de grands équipements, autoroutes urbaines, rocade... qui viennent en plus détruire les zones les moins détériorées jusqu'à présent. Spéculation, prestige, intérêts particuliers, (promoteurs, "affairistes"...), incohérence représentée par la présence d'équipements nuisants au coeur des zones résidentielles (notamment la "politique Guéna des aéroports au coeur des villes") sont autant de preuves de l'irrationalité et de la non-maîtrise des processus urbains pour des couches sociales revendiquant compétence, gestion, rationalité, etc.. En dernier ressort il apparaît confirmé que cette surconcentration urbaine aurait tué la société civile de type urbain, et qu'il serait nécessaire de penser des alternatives qui puissent donner à celle-ci une chance de naître sous de nouvelles formes, dont certains militants pensent que le fourmillement associatif pourrait constituer l'embryon.

La regression des campagnes et de l'agriculture

Les campagnes et l'agriculture ne cesseraient de regresser et cela surtout dans les régions, qui se trouvent à l'écart des pôles d'activité. Les facteurs qui conduiraient à cette regression seraient : a) l'abandon des activités traditionnelles et notamment des industries locales dans des régions entières (les Alpes de Haute Provence, la Lorraine) ; b) l'utilisation des régions en déclin ou faibles comme "des réserves d'équipements", notamment de ceux dont les zones de développement ne voudraient pas (camps militaires, centrales nucléaires, barrages, équipements de transports) ; c) l'exploitation touristique intensive de régions déjà en difficulté, qui accentuerait le déclin de leurs activités traditionnelles. Aussi les militants n'hésitent-ils pas à parler de "désertification". D'une manière générale l'aménagement du territoire conduirait : 1) à la stérilisation de "centaines de milliers d'hectares de terres agricoles", ce qui est exprimé souvent comme étant le fruit de la "politique du béton"... , 2) loin de tenir compte de la qualité des terres, cette politique affecterait des terres de bonne qualité (plateaux fertiles pour les aéroports, bonnes terres de vallée pour les lignes de chemin de fer, les autoroutes, les barrages, etc.., 3) les populations locales abandonneraient des régions dont les activités traditionnelles meurent. Pour les agriculteurs ces départs seraient accélérés, par la spéculation foncière inhérent au tourisme, ainsi que par les pertes de surfaces cultivables ; 4) les sociétés locales seraient détruites, et le tourisme, ainsi que l'extension de l'habitat urbain, sous forme de résidences secondaires(14), y contribueraient tout particulièrement. Aussi, au-delà des difficultés que rencontrent certaines catégories, comme les agriculteurs dans leurs conditions de vie et de travail, cet aménagement du territoire accélérerait la regression, voire l'effondrement de la société civile en zone rurale ou "traditionnelle".

2.1.2.4.3. La politique des transports

La critique de la politique des transports constitue un retour vers les enjeux précis qui ont suscité l'émergence de mouvements d'opposants. Comme l'avaient mis en évidence E. Cherki et D. Mehl à propos des mouvements sur la A.86 et A.87, sur la radiale Vercingétorix, etc., les opposants doivent beaucoup plus démontrer l'inutilité du projet que ses nuisances. Celle-ci est recherchée dans l'analyse de la politique des transports. Selon les cas, cette politique, ou certains de ses aspects, se voit déniée toute "utilité publique", ou se voit dénoncée de nocivité sur le plan économique, social, de l'aménagement etc.. Dans cette critique se trouve de nouveau à l'oeuvre la compétence, le sérieux, et surtout la rationalité. C'est de leur point de vue que la plupart des projets sont qualifiés de "prestige", par opposition à l'intérêt général, ou même à la simple viabilité sur le plan économique. Le TGV est le "Concorde du rail", les aéroports de Vaumeilh et de Rouen seraient "de beaux jouets", ou de "belles photos sur un catalogue". Le souci des économies d'énergie, de sécurité, de démocratie, d'aménagement ..., peut ainsi conduire à préférer le chemin de fer à l'aviation, les liaisons conventionnelles modernisées au TGV Paris-Lyon, des liaisons transversales aux liaisons radiales, des dessertes locales à de grandes liaisons interurbaines. Toutefois, c'est plus souvent la référence à des principes issus de l'analyse globale de la réalité sociale qui sont utilisés pour effectuer cette critique. La dénonciation de la surconcentration urbaine et de la désertification de "régions entières" condamnerait ainsi, aussi bien l'aéroport de Toussus ("qui renforce encore Paris") que le TGV Paris-Lyon ("qui se fait aux dépens des petits lignes dont on va fermer des milliers de kilomètres" et "qui manquent tellement dans certaines régions"). La dénonciation de la croissance au profit d'intérêts particuliers conduit à mettre en cause le fait que les lignes aériennes et aéroports déficitaires soient "renfloués" par l'Etat. Ces principes conduisent également à un refus des prévisions et des conceptions qui mettent l'accent sur la nécessité d'une croissance des voyages d'affaires et de l'aviation d'affaires. La fréquence de ceux-ci est suspectée d'une recherche de prestige pour certains, et dans tous les cas assimilée à une "agitation" qui "s'oppose à l'action". Certaines anticipations et données perspectives conduisent quelques militants, plus rares, à dénoncer cette politique des transports, et, notamment, des transports aériens comme étant condamnée, notamment par des "innovations technologiques" telles que la télématique.

2.1.2.5. Des contre-propositions et des alternatives qui font de de la société civile l'intérêt général

Il existe une grande diversité sur le plan des contre-propositions et des alternatives. Certains mouvements, ou militants, se révèlent réticents à s'engager sur ce plan, soit qu'ils redoutent une coupure avec leur base, ou avec la population riveraine, soit qu'ils se sentent moins à l'aise, voire tout à fait incapables pour concevoir une cohérence, une ou des orientations précises... A l'inverse, d'autres privilégient la ré-

flexion dans ce domaine. Le clivage ne peut pas s'expliquer uniquement par l'origine militante dans la mesure où, comme à Toussus le Noble et à Louvigny, on assiste à un fort investissement dans ces alternatives, alors que la plupart des opposants actifs se sont révélés à partir de cet enjeu. En revanche, l'espace même, sur le plan du contexte local, dans lequel se développent et interviennent les mouvements globalisants, apparaît fournir une piste explicative. Les alternatives semblent d'autant plus importantes et riches, que les mouvements sont conduits à élargir ou à rejoindre d'autres mouvements semblables, comme c'est le cas avec la constitution de coordinations écologiques départementales (surtout pour Louvigny St Jure), ou avec la tentative de constitution d'un mouvement mobile se déplaçant sur les différents enjeux de ce type pour un département... (Vaumeilh). Mais les alternatives et les contre-propositions se situent toutefois dans une homogénéité de sens qui se définit par opposition au mouvement ouvrier présenté comme prisonnier d'un productivisme et d'un "sens" trop proche du "sens" actuel de la société ; et par opposition au "pouvoir", conçu comme le principal acteur de la mise en oeuvre de la logique : "croissance-progrès".

Changer le "sens"

Un accord existe sur la nécessité de changer le "sens" de la société. Les différences, voire les divergences, portent sur l'importance du phénomène, donc l'ampleur du changement et des secteurs concernés par celui-ci. Il faut une "autre société", elle doit être "transformée en profondeur", une "alternative à la société industrielle" doit être trouvée, mais de quel type d'inversement de tendances s'agit-il, quels "moteurs" doivent être changés ...? Les réponses vont des positions du Club de Rome à celles des "Amis de la terre", ou du "Front autogestionnaire", en passant par nombre d'intermédiaires. L'alternative ou les alternatives concernent la société, son fonctionnement, ses objectifs, etc..., et non pas les rapports sociaux, au plus, leur transformation est-elle abordée comme conséquence de l'alternative principale, l'alternative sociétale.

Des alternatives sectorielles

Les militants sont conduits à rechercher des alternatives qui, pour certains domaines, comme la suppression de l'argent, ne concernent que quelques individus, alors que de grandes constantes se dégagent :

- 1) sur le plan économique pour renoncer à la rentabilité immédiate qui devrait laisser sa place à une notion de "bilan social et écologique" ;
- 2) sur les plans politiques, économiques, etc..., pour la rupture avec les appareils, qu'il s'agisse des entreprises, de l'Etat, des partis, etc..., pour que puisse s'imposer les principes d'autonomie, de localisme, de solidarité, de communauté, de base, etc... ;
- 3) sur le plan de l'aménagement du territoire, engager résolument une désurbanisation, non pour faire disparaître le phénomène urbain en lui-même, mais pour lui donner un caractère suffisamment autonomisable, décentralisé, etc..., pour qu'une forme de société civile, y trouve sa place ;
- 4) sur ce même plan, stopper la désér-

tification des campagnes et des zones rurales, en introduisant des activités économiques "douces", en constituant des réseaux de communications, légers et décentralisés, en pratiquant une agriculture moins dévoreuse d'énergie et occupant plus de monde, etc..; 5) sur le plan de la production, avec une diminution significative du temps de travail (30 h), une réorientation de la production vers des biens matériels "durables", et sur des biens "immatériels" plus nombreux, "culturels", "qualitatifs", etc., et une organisation du travail qui consiste en un enrichissement de celui-ci, grâce à l'introduction de la polyvalence, etc...

Des techniques alternatives

Les militants attribuent une importance particulière à certains choix sur le plan technologique, dans la mesure où ils reprennent fréquemment à leur compte, la conception du mouvement écologique selon laquelle les choix technologiques se révèlent porteurs d'implications profondes sur le type d'orientation de la société.

La plupart des alternatives techniques sont regroupées sous le vocable de "techniques douces" ou "légères". Elles se voient reconnues deux grandes propriétés : 1) respecter l'éco-système, 2) permettre la décentralisation, l'autonomie, une exploitation communautaire, etc.. Ces techniques "douces" s'appuient sur l'utilisation des "ressources naturelles renouvelables" (solaires, vent, bio-masse, etc..) et consistent principalement dans les énergies "douces" (solaire, éolienne, géo-thermique, etc..), l'utilisation d'outils polyvalents, "conviviaux", l'agriculture biologique ...

Des attitudes différentes s'expriment à propos de ces alternatives techniques, dans la mesure où, si certains entendent les mettre en application immédiate et partout, les autres n'y adhèrent encore que sous la forme d'orientations pour l'avenir, presque futuristes pour certaines... Un bon exemple de ce phénomène peut être saisi à propos de l'agriculture biologique : si les urbains des mouvements globalisants s'y réfèrent aisément, ils se heurtent à des réserves, voire une hostilité des paysans modernistes engagés dans une orientation opposée. Certes, la plupart de ces militants paysans s'interrogent sur les orientations et un changement à définir sur ce plan, mais de là à faire "le pas du biologique" il y a une marge, qui suppose de rompre vis-à-vis d'une qualification très spécialisée ; et de régler la question de l'amortissement d'un matériel considérable, sur lequel pèse un fort endettement.

Des contre-propositions

Concrétisations de certaines alternatives, ou démarche plus prudente et "réaliste", les contre-propositions sont nombreuses. Un ensemble se dégage qui concerne : 1) l'environnement, en faisant reconnaître, par exemple, un service public de l'environnement, en donnant un rôle plus impor-

tant aux associations de défense, en promulguant une législation qui permette de contre-balancer le pouvoir des entreprises et de l'Etat...; 2) le pouvoir local : avec des procédures donnant un pouvoir délibératif aux habitants (referendums locaux, etc., et des facilités pour mettre en place des syndicats inter-communaux, etc.); 3) l'aménagement du territoire : avec des initiatives précises sur le plan politique, administratif, économique, de décentralisation et de transfert de responsabilités aux collectivités locales (régions, communes, etc.) ; 4) les transports: avec la priorité affirmée pour le chemin de fer et la demande de réouverture des petites lignes, etc...

Alternatives et contre-propositions, si elles ne permettent pas de définir ce que sera la société civile, se fixent bien comme orientation de créer les conditions du développement d'une forme de société civile, qui ne soit pas la société traditionnelle, mais une forme nouvelle qui soit capable du même type de régulation sociétale, c'est-à-dire d'imposition d'un intérêt général réellement issu du tissu social, et qui évite ainsi les carences, les implications catastrophiques, les contradictions accrues entre vécu, survie de l'espèce, de l'éco-système ..., et orientation, sens de la société. Le système social s'étant profondément transformé, le changement de sens et la société civile qui se constitueraient alors ne sauraient s'appuyer sur les mêmes forces sociales, de même qu'ils ne sauraient reposer sur les mêmes processus de fonctionnement, mais sur ce plan, la question n'est que posée par les mouvements, au plus l'insistance sur de nouveaux acteurs sociaux (tels que nouvelles couches moyennes, paysannerie moderniste, etc.), et sur un phénomène tel que les associations, fournissent une vague intuition quant aux perspectives concrètes ...

2.1.2.6. Situer la problématique Etat Société civile vis-à-vis des différents acteurs sociaux

2.1.2.6.1. Le "pouvoir" n'est pas porteur de l'intérêt général

Le pouvoir est considéré comme un ensemble solidaire de diverses composantes que sont l'administration, les entreprises nationales, (EDF, Aéroport de Paris, SNCF ..), des intérêts économiques représentés par les Chambres de Commerce et de l'Industrie ... La notion d'Etat est peu utilisée, le gouvernement est mis plutôt au second plan, alors que l'administration se trouve au centre des critiques.

La présence d'intérêts économiques, du patronat sous la forme des CCI, constituerait la "preuve" que le pouvoir n'est pas le lieu de l'intérêt général, qu'il réalise avant tout les "intérêts de certains" (hommes d'affaires, chefs d'entreprises, "gens riches", "gens pressés", "notables", "personnalités", etc..) Toutefois, cette "preuve" ne rend compte que d'un aspect du problème, le second est constitué par les inté-

rêts propres, la logique spécifique attribués à l'administration et à ceux qui la composent.

L'administration et les technocrates

L'administration est d'abord une force considérable dotée de ses principes de fonctionnement propres, "au-dessus" des lois qui régissent la société : "elle commence les travaux avant que les décisions d'utilité publique ne soient prises" (un militant de l'Yonne), "elle peut construire ce qu'elle veut sur ses terrains, alors que pour construire la moindre cabane à lapins il faut un permis de construire" (Rouen). Elle est aux mains d'une catégorie à part, les technocrates. Ceux-ci sont "parisiens" ou de "là-haut". Ils sont "obsédés" de la planification, du "quadrillage par des équipements" : "pour un technocrate, un blanc sur une carte, c'est un manque d'équipements ..." (militant Vaumeilh) ; de la rationalité "formelle", de la "ligne droite" : "les technocrates de Paris, ils ont pris la règle et puis tac, ils ont joint Paris-Lyon, alors ça passe n'importe où, ils en ont rien à ..., c'est droit, c'est moins long" (militant de Sens). Sur le plan personnel les technocrates seraient des "arrivistes", "pensent surtout à leur carrière" et ce qui est considéré comme encore plus suspect "ils touchent de l'argent sur les travaux" ou "préparent une carrière dans le privé". Une telle dénonciation emprunte largement aux stéréotypes et aux lieux communs, elle y mêle parfois des connaissances ou des anecdotes, issues d'un passage au sein de l'administration, de leur pratique professionnelle (enseignants, chercheurs, travailleurs sociaux, etc..), ou des dires d'anciens camarades d'école ou de faculté, de voisins, etc.., de même qu'elle exprime le rapport contradictoire et conflictuel entre l'élite sachante des technocrates et les "sachants" sans pouvoir. Pour paysans modernistes dans cette dénonciation viennent s'ajouter des modèles encore vivaces, issus d'une hostilité traditionnelle de la paysannerie vis-à-vis de l'administration, des fonctionnaires, de Paris...

La critique de méthodes qui ne peuvent être celles de l'intérêt général

Deux types de critiques constituent la remise en cause du comportement et des méthodes de l'administration par les mouvements globalisants : l'incompétence, l'immoralité.

a) La faiblesse du dossier technique est dénoncée pour tous les projets en question. L'incompétence est généralement recherchée sur l'ensemble des données justifiant l'équipement. "L'estimation des coûts est fantaisiste" (militant de Sens), "les coûts ont été minimisés" (militant de Vaumeilh), "la rentabilité est calculée sur des exponentielles irréalistes" (militant de Nantes), l'étude d'impact n'a pas été faite" (militant d'Auxerre), "la SNCF n'a pas de spécialiste de l'environnement, je le saurais (militant de l'Yonne), "ils n'ont pas étudié la nature du sous-sol" (militant de Sens), "jamais un avion en pleine charge ne pourra atterrir sur ce terrain" (militant de Vaumeilh), "le sol est du gruyère, ils n'ont

pas pris en compte les turbulences provoquées par la Seine" (militant de Rouen) ... Cette incompétence "constatée" à partir de la "faiblesse du dossier technique" est à référer à la pratique d'étude technique et au recours aux experts que nous analyserons dans la conception de la pratique pour les mouvements de ce type. Elle est confortée par le constat renouvelé de l'"inutilisation des infrastructures existantes" (Evreux pour Rouen, Chamblay pour Louvigny, la ligne du Bourbonnais pour le TGV..), qui consisterait toujours dans la démarche répondant à l'intérêt général: réutilisation de surfaces "stériles" et "goudronnées", économie sur le plan "financier", "écologique".

b) L'immoralité représente, sans doute, la dénonciation la plus extrême quant à la critique du "pouvoir", elle est le fruit d'un décalage important entre les principes d'origine qui constitueraient l'image du pouvoir et de l'Etat pour ces militants, et leur expérience des procédures et des méthodes utilisées par les décideurs ou partisans du projet. La forte connotation affective et morale des expressions utilisées était cette thèse. La forme la plus forte est donc constituée par l'image d'un "adversaire", "sans foi, ni loi", "pour qui, seul le but compte", "qui de toute façon réalisera" son projet, "que rien ne peut arrêter", qui n'est pas "très honorable", "racontant des choses fausses" ... Des formes plus modérées consistent dans le constat attristé que "l'on pouvait avoir les meilleurs arguments, on n'était pas écouté", que les procédures sont effectuées de façon "litigieuse", "pendant les mois de vacances", avec "une information très discrète", ou qu'elles sont "bidon" puisque les préfets "passent par-dessus" ... enfin que l'on n'hésite pas à utiliser la "répression", "à envoyer des compagnies de CRS" ou les "inspecteurs de la PJ".

La démarche des mouvements globalisants les conduit donc là où il était nécessaire qu'ils arrivent, c'est-à-dire, à la définition d'un enjeu, qui contredise par ses caractéristiques, le type d'enjeu que le décideur entendait imposer : le "pouvoir" n'est que le porteur d'intérêts particuliers, et c'est des contextes locaux, et de leur contenu social que peut être défini l'intérêt général qui répond réellement aux contradictions propres à la conjoncture actuelle, et dont la décision de l'équipement en question ne serait qu'une concrétisation parmi d'autres ...

2.1.2.6.2. L'ambiguïté des notables

Tous les élus ne sont pas considérés comme des notables, c'est le fait de "faire carrière", de vouloir garder et monopoliser les rapports avec le "pouvoir", de jouir d'une certaine audience et confiance, tant de la part du "pouvoir", que dans la population qui fait le notable. Les notables sont suspectés d'agir uniquement pour leur propre compte : ils sont "électoralistes" et font des "promesses" en période électorale qu'ils ne tiennent pas ensuite ; ils sont "soucieux" de "contrôler les mouvements" les situations, de façon à ne pas entamer leur audience, aussi

n'hésitent-ils pas à "freiner les initiatives" ; enfin, s'ils engagent dans les oppositions, c'est pour préserver leur position, "récupérer" les fruits des mobilisations pour conforter leur position personnelle.

Confrontés à une décision d'infrastructure, les notables adopteraient plusieurs attitudes : a) une grande partie, et souvent les plus importants, s'empresseraient de se "rallier" à l'argumentation du "pouvoir", reprenant à leur compte le type d'intérêt général avancé par ce dernier ; b) une partie beaucoup plus faible, beaucoup plus fragile, prendrait le parti opposé, surtout lorsque l'action d'un mouvement d'opposants risquerait de les mettre en difficulté sur le plan électoral, ou encore pourrait leur permettre de conforter leur position personnelle vis-à-vis d'autres notables ; c) un grand nombre d'entre eux se maintiendrait dans une position ambiguë et serait suspecté d'attendre le bon moment pour exploiter les situations créées par le développement de l'enjeu.

Au-delà, certains traits de caractère des notables sont mis en cause : ce sont des "hommes de pouvoir", jaloux de leurs prérogatives, qui privilégient les démarches personnelles et officielles aux dépens de l'action collective ; ce sont des gens qui ont tendance à garder pour eux l'information ; enfin, ils sont généralement incompetents, médiocres sur le plan du savoir, privilégiant en revanche le "marchandage" et le "copinage". Dans certaines régions (les Alpes de Haute Provence) le système notabiliaire est perçu comme verrouillant totalement le champ social, par son système de clans et la liaison intime et fondamentale entre les notables et leur clan. Si bien que tout en le critiquant et l'analysant, les militants sont obligés de s'y situer pour constater que, dans la pratique, ce n'est pas "l'orientation" du notable et de son clan qui compte, mais sa situation de pouvoir ou d'opposition au niveau local.

Ainsi, pour les militants, les notables constituent une donnée de la réalité sociale à laquelle ils se heurtent sans cesse, mais avec lesquels ils sont obligés de composer dans la plupart des cas. Une composition qui s'appuie sur l'utilisation du point faible du notable, qui est sa dépendance vis-à-vis de son électorat et de son clan. Les militants savent qu'à partir de leur insertion dans la population, et leur capacité à maîtriser les méthodes d'information, de propagande, etc., ils peuvent ébranler, renverser, voire remplacer les notables, et ainsi, parfois les transformer en véritables "otages".

2.1.2.6.3. La mise en question de l'objectivité des médias

Les militants reconnaissent un pouvoir considérable aux médias. Et, c'est pourquoi ils les décrivent violemment, leur reprochant leur manque d'objectivité. Le manque d'objectivité ce serait d'abord l'attitude des médias vis-à-vis des mouvements d'opposition : elles refuseraient de faire passer leurs communiqués ou leurs articles. Elles resteraient silencieuses sur leurs initiatives, voire sur leur existence même. Ou encore, elles

donneraient des mouvements une image déformée et négative. Enfin, elles offrirait une large place à tous les propos des décideurs et des partisans des projets...

Les dénonciations les plus violentes sont le fait de ceux qui n'avaient pas d'expérience du militantisme. Comme dans le cas de l'administration, c'est le décalage entre les conceptions préalables de la presse et l'expérience d'accès à celle-ci qui constitue le principal catalyseur de dénonciations qui peuvent devenir une dimension de la lutte comme à Rouen Boos, vis-à-vis de Paris-Normandie. En revanche les anciens militants sont moins affectés, et sont conduits à situer leur succès ou leurs échecs sur ce plan vis-à-vis d'une analyse plus globale du rapport entre les médias et le "pouvoir".

La mise en cause de l'objectivité de la presse répond au même mode d'argumentation que la dénonciation de l'incompétence des technocrates. La résistance des médias aux thèses des opposants, loin d'affaiblir leurs convictions, les renforce puisqu'elle aurait pour origine la collusion de la presse avec le "pouvoir". Comment pourrait-elle être objective puisqu'elle est "à la solde de la CCI" (Rouen Boos et Louvigny St Jure), ou à celle des notables (Vaumeilh), ou "qu'elle ne peut se passer de l'argent que lui rapportent les publicités des entreprises nationales" (telles que la SNCF ou EDF) ?

Au-delà de ses "liens" avec le pouvoir, certains (Notre Dame des Landes) dénoncent plutôt la "logique" et les "structures" mêmes des médias qui ne pourraient conduire celles-ci qu'à confirmer la logique du pouvoir, quelle que soit la "bonne volonté des journalistes" ... La presse exprimerait, en effet, la concentration de l'information par et sur "le pouvoir" ou les pouvoirs, et ne saurait traiter celle-ci que vis-à-vis de "codes" et de "repères" qui sont ceux de ces pouvoirs : "aucune information ne peut être passée, si elle n'est pas identifiable à un acteur social institutionnel (notable, parti politique, etc..)". Aussi, certains sont-ils conduits à penser que la mise au point d'une contre-information ou d'une autre presse serait nécessaire. Celle-ci se fixerait pour objectif de refléter ce qui relève de la société civile, du fourmillement social non-institutionnalisé.

2.1.2.6.4. Organisations politiques et syndicales

Les organisations politiques et syndicales seraient des acteurs sociaux dont la puissance et l'expérience peuvent exercer une certaine attraction. Celle-ci est toutefois généralement contrebalancée par deux grandes constatations : a) ces organisations sont des appareils centralisés et lourds, incompatibles avec l'autonomie, le localisme..., que les globalisants considèrent comme le seul compatible avec le type d'enjeu sur lequel ils interviennent ; b) les organisations politiques et syndicales mettent

l'accent sur des enjeux différents qui n'interfèrent qu'incidemment sur les enjeux des mouvements d'opposants ; c) partis et syndicats font preuve d'un manque d'intérêt souvent total pour les enjeux qui suscitent les mouvements d'opposants, lorsqu'ils ne soutiennent pas purement et simplement l'Etat dans son mode de définition de l'intérêt général.

Si les mouvements d'opposition accordent une importance à l'attitude des militants locaux des partis et des syndicats, et se montrent intéressés par les soutiens qu'ils peuvent recevoir de la part de ces organisations dans leur lutte, c'est parce qu'ils renforcent leur position, il n'en reste pas moins qu'ils se situent "ailleurs". Ceci se traduit par le fait que la plupart des mouvements d'opposition considèrent que le clivage entre "droite et gauche", est inopérant au niveau du type d'enjeu sur lequel ils se mobilisent, eux : "la gauche ne pose pas plus les problèmes que la droite", ou "si la gauche était passée, elle aurait fait la même chose que la droite" en ce qui concerne les projets. Aussi la pratique des opposants est conçue comme "dépassant le cadre partisan", "apartidaire" disent certains, "apolitique" disent les autres en se défendant de donner à ce terme le contenu traditionnel qui lui est affecté par la "droite".

Pour les syndicats, les choses sont plus complexes dans la mesure où leurs structures de base révèlent parfois une autonomie plus grande, par le fait qu'au moins la CFDT, s'affirme plus sensible aux enjeux sur les équipements et même sur les orientations sociétales, et par le constat d'un soutien fréquent d'organisations locales ou départementales agricoles, telles que le CDJA, les Paysans travailleurs, ... Il n'empêche que les mouvements globalisants, tout en recherchant contacts, coopération éventuelle, entendent bien préserver une autonomie totale qui leur assure la maîtrise du processus d'opposition et de leur capacité d'initiative.

2.1.2.6.5. Mouvements écologiques, nationalitaires ... "nouveaux mouvements sociaux"

Pour les mouvements globalisants, ce que d'aucuns qualifient de nouveaux mouvements sociaux, constituent des acteurs sociaux dont la démarche, l'orientation, les pratiques ..., sont souvent communes avec les leurs. La plupart des militants considèrent que leur pratique se situe dans un ensemble plus vaste constitué par les mouvements écologiques, nationalitaires, consuméristes, urbains ... Il en est même qui vont jusqu'à reconnaître une filiation ou une articulation entre les mouvements d'opposants et les nouveaux mouvements sociaux. Et, ceci est d'autant plus aisé que nombre de militants sont issus, ou appartiennent encore à ces mouvements.

Les mouvements globalisants ne se présentent pas, toutefois, comme des mouvements de synthèse de mouvements qu'ils considèrent comme plus idéologiques, ou plus politiques. Et, ils situent entre ces deux types de mouvement un rapport qui consisterait : a) dans le fait que les mouvements

d'opposants se définissent d'abord par une forme particulière de pratique, mais produisent peu de "sens", alors que les nouveaux mouvements sociaux seraient d'abord des producteurs de "sens", auxquels il manque souvent une pratique ; b) dans l'existence de jonctions sur de nombreux points fondamentaux de l'orientation et de la pratique de ceux-ci. Par jonction il faut entendre que les mouvements d'opposants, d'une part, constatent que l'orientation et la pratique qu'ils ont définies les conduisent à rejoindre, sur certains points, les nouveaux mouvements, et d'autre part, reconnaissent des emprunts ou des influences, comme on l'a vu plus haut à propos de l'écologie.

Aussi, pour la composante globalisante des mouvements d'opposants, il est tout à fait naturel que des jonctions ponctuelles puissent avoir lieu au travers de luttes, avec des mouvements urbains, comme à Toussus le Noble, avec des mouvements nationalitaires comme à Vaumeilh, avec le mouvement écologique comme dans l'Yonne, à Louvigny St Jure, à Rouen Boos. Dans ces derniers cas, il s'avère même que ces jonctions se transforment, au cours des dernières années, plutôt en une sorte d'articulation, sous la forme de constructions communes, de "coordinations écologiques départementales" (Rouen Boos et Louvigny St Jure). Toutefois, à aucun moment la composante globalisante ne se considère comme devant se fondre dans ces mouvements, ou devant suivre une évolution semblable.

2.1.2.6.6. La jonction avec d'autres mouvements d'opposants

Les militants ne se sentent pas isolés, ils se perçoivent au contraire comme faisant partie d'un ensemble d'autres mouvements d'opposition qui, ne cesse de se développer et d'élargir le champ des équipements sur lesquels se produit une opposition. Il ne saurait s'agir seulement d'un constat. Sur le plan global, il confirme la démarche globalisante et donne une force supérieure à la définition de l'intérêt général formulée par chaque mouvement. Sur le plan, local, il conduit à des liaisons et des articulations qui contribuent à renforcer le rapport de force, en faveur de l'opposition et de la démarche de défense et de renouvellement de la société civile. Le phénomène est assez puissant pour que l'on puisse constater que ce genre de renforcement s'opère pour toutes les composantes globalisantes : a) avec des mouvements d'opposition à des implantations d'aéroports : entre Vaumeilh et Notre Dame des Landes, et entre Notre Dame des Landes et Louvigny St Jure ; b) avec des mouvements d'opposition à d'autres infrastructures de transport : entre Toussus le Noble et le mouvement contre la A.86-A.87 ... ; c) avec des mouvements concernant de manière privilégiée la population paysanne, comme l'opposition à un camp militaire : Vaumeilh et le Larzac, Notre Dame des Landes et le Larzac ; d) avec des mouvements qui, à un moment donné, jouent un peu un rôle de phare et d'entraînement comme l'opposition aux centrales nucléaires : entre Notre Dame des Landes et Le Pellerin, entre Louvigny St Jure, Cattenom et Carling, entre l'Yonne et Nogent-sur-Seine, etc...

La reconnaissance se fait en opérant le même type de différenciation que celui auquel on assiste pour les mouvements d'opposition étudiés ici, c'est-à-dire, entre mouvements globalisants et mouvements traditionnels. Ceci se traduit, par exemple, par le refus a priori, ou l'abandon après quelques tentatives momentanées, d'une jonction avec les mouvements regroupés dans la Fédération Française Contre les Nuisances d'Avions. Ceux-ci se voient à la fois reprocher leur inaction et l'ambiguïté de leur démarche. Au travers de ce découpage on assiste ainsi à une véritable identification de la part des mouvements globalisants, avec ces autres mouvements. Dans ce cas, les jonctions n'ont plus un sens tactique, elles participent, pour certains militants et composantes, à la conscience de faire partie et à la volonté de contribuer à l'émergence d'un type de mouvements spécifiques qui pourraient tendre à faire de la multiplication de ces enjeux locaux globalisés une sorte d'enjeu central pour la société, au travers duquel le "sens" de la société pourrait ainsi se voir modifier.

L'une des principales implications de ce phénomène consiste, d'une part, dans le passage des militants d'un mouvement à l'autre, ou dans l'appartenance de ceux-ci à plusieurs mouvements du même type. Elle consiste aussi dans une tendance de plus en plus prononcée à élargir le champ de ces oppositions au niveau local, avec notamment la stimulation de nouvelles oppositions, au travers, par exemple, de coordinations écologiques départementales. Elle peut, aussi, se traduire par l'apparition de structures moins spécialisées dans un enjeu et qui tentent, elles-mêmes, de se déplacer sur plusieurs enjeux, comme le fait le GAER depuis 1975.

2.1.2.6.7. Des populations riveraines qui se résignent à la disparition de la société civile

Les populations riveraines seraient passives et accepteraient les informations et les justifications du "pouvoir". Cette passivité et cette crédulité seraient, d'une part, le fruit d'une "ignorance" des problèmes dans laquelle elles ont toujours été maintenues, d'autre part, la conséquence d'un "abrutissement" provoqué aussi bien par un rythme accéléré, frénétique de la vie quotidienne qui pousse à un repli sur soi, que par l'"encadrement" et l'irresponsabilisation qu'organise le pouvoir en "descendant" jusque dans les moindres détails de la vie sociale. Confrontée à une décision étatique en matière d'équipement, les populations riveraines auraient tendance à se trouver désemparées, incapables de s'opposer efficacement. De ce point de vue les populations riveraines, pour les militants, se comporteraient comme si elles avaient pris leur parti de la disparition de la société civile. Dans leur tentative de mobiliser ces populations riveraines les mouvements d'opposants rencontreraient ainsi, d'une part, cette passivité, résignation face à la décision, d'autre part, une tendance à déléguer la défense de leurs intérêts aux notables. Cette mobilisation des populations riveraines ou de fractions les plus larges possible, n'en constitue pas moins une nécessité pour les mi-

litants qui leur paraît liée à deux objectifs différents et complémentaires : a) établir un rapport de force qui soit suffisant pour faire reculer le "pouvoir", b) dégager des forces du sein de ces populations qui constituent l'embryon de la défense et de la reconstitution d'une société civile.

2.1.3. La pratique : le modèle militant

2.1.3.1. Sérieux et connaissances techniques (les dossiers)

Vis-à-vis d'un pouvoir qui se revendique d'abord de compétence, les militants ont tendance à opérer un transfert des conceptions issues des modèles professionnels et intellectuels notamment, des nouvelles couches moyennes, et à considérer que c'est le "sérieux et les connaissances techniques" qui permettent de déboucher sur un succès : "l'étude du CLASAD s'est avérée une étude sérieuse et bien ficelée, c'est-à-dire que, pour l'avenir, le CLASAD a vraiment gagné des points et un auditoire" (militant Seine-et-Marne). "Il faut se défendre avec des armes bien affûtées, les gens qui raisonnent intuitivement, moi je n'appelle pas ça des gens sérieux ..., ces gens-là seront balayés, c'est normal" (militant Seine-et-Marne). "Nous avons une équipe de spécialistes, d'ingénieurs de haute volée qui compare, établit une critique ..., refuse des procédés inqualifiables ... ce sont vraiment des spécialistes..." (militant Toussus). "Le troisième élément a été le sérieux de la démarche vis-à-vis de l'administration" (militant Vaumeilh). "Le sérieux ça a été la critique du projet, l'examen du dossier ..., et études que nous avons faites sur toute une série de points de vue" (militant Vaumeilh). Compétents dans certains cas, et capables d'accéder aux techniques et aux connaissances qu'utilisent les décideurs, les opposants considèrent que la première condition est d'apporter une réponse qui, par ses qualités scientifiques ou techniques, dépasse sur le plan de l'"objectivité" de la connaissance les justifications des projets présentés. Aussi, ils acquièrent des connaissances nouvelles (en suivant des cours notamment), procèdent à des recherches particulières, se servent des "bonnes volontés" au sein de leurs pairs pour obtenir les informations de "spécialistes" (13).

Les dossiers techniques

Les dossiers techniques condensent, à un moment donné, les résultats de la démarche technique. Ils poursuivent deux objectifs distincts : a) contrer le pouvoir sur son propre terrain, b) "gagner" les populations riveraines, voire des populations plus larges (régionales ou même nationales) à leur argumentation. Aussi, les dossiers produits par les mouvements globalisants sont toujours de deux sortes : des dossiers évolutifs, volumineux, répondant aux divers aspects du projet sur les plans de l'aménagement, des nuisances, de l'économie, etc.. correspondent à la négociation, ou à l'affrontement des arguments, vis-à-vis des notables régionaux et des services de l'administration. Des dossiers plus légers s'adressent à la

population et prennent des formes très diversifiées en fonction d'objectifs de lisibilité et de pédagogie. A Toussus le Noble ils prennent la forme de "dossiers" de quelques pages, répartis dans les 13 numéros du bulletin de l'ADRAT ; à Vaumeilh, du "dossier Vaumeilh", sorte de livre blanc réalisé par le GAER ; à Louvigny il s'agit d'une plaquette très didactique ; lorsqu'à Notre Dame des Landes le groupe d'action a participé et soutenu l'édition d'un livre.

2.1.3.2. Le rapport pédagogique

Le rapport pédagogique vis-à-vis de la population est à la fois : a) la conséquence de l'analyse de la population riveraine ; b) une résultante de la valorisation de la réponse technique comme adéquate à ce type d'enjeux ; c) une volonté de faire front à une démarche du "pouvoir" qui, elle aussi, se donne souvent une forme pédagogique, avec des réunions d'information, des articles, etc.. pour justifier le projet et l'intérêt général ; d) pour certains militants il répond à leur conception de la défense de la société civile qui impliquerait une contre-formation de la population. Au travers de ce rapport pédagogique il s'agit, pour les militants, de "vraiment expliquer" l'argumentation du mouvement d'opposants, de "fournir le cadre" dans lequel doit se réaliser la mobilisation, et non de les soumettre à la discussion ou de les faire définir par la population elle-même. Ce rapport est facilité par les caractéristiques sociales des militants, dont nombre se trouvent être des enseignants, des formateurs.., et par le fait que les couches sociales qui, dans la population, leur répondent, qu'il s'agisse des nouvelles couches moyennes ou de la petite et moyenne paysannerie moderniste, se révèlent familiarisées avec ce type de rapport.

2.1.3.3. Une recherche de l'originalité et de la nouveauté

La troisième caractéristique consiste dans l'application des connaissances et du sérieux dans la recherche d'initiatives originales, qui frappent l'attention de la population riveraine, et de l'opinion publique à un niveau plus large, à partir de l'utilisation des médias. La recherche de l'originalité et la mise au point rigoureuse de ces actions, emprunte aux techniques de l'information, du spectacle, de la publicité, etc., accordant une place essentielle aux symboles, à la "mise en scène", au "théâtre". Les militants sont confiants en leur imagination et en leur capacité créatrice, c'est en elle aussi qu'ils trouvent les diverses formes du renouvellement de leur mode d'apparition et d'action complétant, ainsi, le rapport pédagogique par une sorte de rapport acteur-public, issu de la pratique culturelle de certains d'entre eux.

2.1.3.4. Des minorités agissantes

Les militants sont convaincus des vertus d'un certain degré de volontarisme, ou d'activisme, qui seul peut permettre, à leurs yeux, d'assumer les exigences de sérieux technique, de pédagogie, d'innovation, etc.. De ce fait, "connaissant" les réticences de la "masse" à 's'engager dans l'action, ils se revendiquent comme "minorités agissantes". Certes, cette orientation est vécue contradictoirement, ne serait-ce que parce que les exigences de leur pratique imposeraient une force militante importante, mais, en même temps, leur conception valorise le fonctionnement de petits groupes ou de "petites équipes", "souples et efficaces", au sein desquelles les rapports personnels occupent une place importante. Certains vont même jusqu'à envisager que la coopération qui s'établit alors entre les gens, puisse constituer le levain de nouveaux rapports de voisinage, d'une solidarité locale ... De même cette conception révèle leur absence de volonté de penser et de créer des structures organisant et impliquant réellement cette masse, ou des secteurs de celle-ci (les adhérents par exemple) dans la pratique. La masse est perçue, d'une part comme une force de manoeuvre, qui permet d'exprimer, face au "pouvoir", aux notables, à l'opinion publique, etc., un certain rapport de force, d'autre part comme le milieu duquel les militants tirent leur force, leur conviction, etc..

C'est, sans doute, de leur conception de "minorité agissante", de "petite équipe", que les opposants tirent la conviction qu'ils "doivent tout faire par eux-mêmes", ce qui signifie qu'ils ne doivent pas attendre ni l'aide d'autres organisations (politiques, syndicales...), ni de l'application de théories, ou de doctrine, ni de forces extérieures au contexte local. Aussi se revendiquent-ils, à la fois, d'un pragmatisme total, qui semble un peu la conséquence du "tout est à inventer" que nous avons déjà abordé ; et, à la fois, d'un localisme qui, loin d'être perçu comme une faiblesse est considéré comme une condition d'un rapport direct à la réalité concrète. Toutefois, pragmatisme et localisme, comme nous le verrons plus loin, n'empêchent pas emprunts, échanges, réflexions communes avec d'autres groupes .., mais ceux-ci sont considérés comme des éléments qui ne sauraient régir la pratique, ils sont le fruit d'une orientation et de choix dont les équipes militantes entendent élaborer elles-mêmes en toute connaissance de cause.

2.1.3.5. Violence - non violence

Dans la revendication de la légalité, ou plus, de la non-violence pour leur pratique, les nouvelles couches et la paysannerie moderniste expriment, pour certains, une croyance dans le jeu institutionnel, et pour tous, d'une part, la conviction que la violence n'est pas pour eux, ne fait pas partie de leurs pratiques, de leurs comportements ("les gens ne sont pas très chauds pour faire comme à Narita, les gens sont calmes..., pas trop musclés, pas des manuels quoi..., pas trop habitués à recevoir des coups" (un militant de Toussus), d'autre part, la reconnaissance dans les idées et les philosophies non-violentes ou pacifistes, qui ont jus-